

**BILAN DE LA TRANSFORMATION
DU BOIS DE SCIAGE
DE RÉSINEUX ET DE FEUILLUS
AU QUÉBEC**

**Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs**

**Direction du développement de
l'industrie des produits forestiers**

Septembre 2003

*Ressources
naturelles,
Faune et Parcs*

Québec 

NOTE AU LECTEUR

L'information n'est transmise dans ce document qu'à titre indicatif. Elle n'engage aucunement la responsabilité du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec.

AUTEURE

Claire Filion, Service des études économiques et commerciales, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers

REMERCIEMENTS

Cette étude a eu lieu durant une période relativement courte. Sa réalisation aurait été compromise sans la participation d'une importante équipe de travail. L'auteure tient à remercier M^{mes} Line Blouin et Charmaine Fiset ainsi que MM. Claude Fortin, Marc Giguère, Clément Turcotte, Serge Simard et Marc Vézina de la Direction du développement de l'industrie des produits forestiers pour leur précieuse collaboration. L'auteure tient aussi à remercier les entreprises qui ont participé à cette étude malgré les courts délais qui leur ont été imposés.

DIFFUSION

Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs du Québec
Direction du développement de l'industrie
des produits forestiers
880, chemin Sainte-Foy, bureau 6.50
Québec (Québec) G1S 4X4
CANADA
Téléphone : (418) 627-8644, poste 4106 ou 4111
Télécopieur : (418) 643-9534

Nous vous invitons à visiter le site Internet
du Ministère, à l'adresse suivante :

www.mrnfp.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs, 2003
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003
ISBN 2-550-41552-3

Code de diffusion : 2003-3101

SOMMAIRE

En janvier 2003, une enquête a été effectuée auprès des entreprises québécoises afin de connaître la répartition régionale de la production de sciages en matière de quantité et de qualité, ainsi que la distribution de cette dernière selon les qualités.

Trois groupes distincts ont été enquêtés, soit des usines de bois de sciage d'essences de sapin, d'épinettes, de pins gris et de mélèzes (SEPM), des usines de sciages de feuillus durs et des intermédiaires des deux secteurs (résineux et feuillus) œuvrant dans la distribution du bois de sciage, identifiés comme grossistes dans la présente étude. Au total, 184 usines de sciages et grossistes ont été échantillonnées.

Les deux tiers des usines de sciages de SEPM retenues ont répondu à l'enquête, ce qui représente 66,8 % de la consommation annuelle totale autorisée en SEPM. Dans le cas des usines de sciages des feuillus durs, près de 44 % y ont répondu, ce qui correspond à 36,5 % de la consommation annuelle totale autorisée en sciages de feuillus durs. Pour ce qui est des grossistes, 3 des 28 grossistes du secteur des résineux et 5 des 12 grossistes du secteur des feuillus durs ont répondu à l'enquête.

En ce qui concerne la production de sciages de SEPM, l'ensemble des usines ayant participé à l'enquête a déclaré avoir produit respectivement 4,32 milliards de pmp et 4,36 milliards de pmp de sciages de SEPM en 2001 et 2002. Or, la production 2001 déclarée dans la présente enquête correspond à 63,3 % de la production québécoise totale de sciages de SEPM recueillie dans les Registres forestiers des entreprises de 1^{re} transformation au Québec au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP). L'enquête a aussi montré que les ventes étaient constituées de 67 % de sciages de qualité supérieure et de 33 % de sciages de qualité inférieure.

En ce qui a trait à la destination des sciages de SEPM, les résultats de la présente enquête appliqués à l'ensemble des usines québécoises révèlent qu'en 2001, 84,7 % des sciages de qualité supérieure auraient été exportés, contre 22,2 % des sciages de qualité inférieure. Toujours en 2001, 5,8 % des sciages de qualité supérieure et 15,9 % des sciages de qualité inférieure seraient vendus au Canada (excluant le Québec), alors que pour l'ensemble du Québec, ces proportions seraient de 9,6 % pour la qualité supérieure et de 61,7 % pour la qualité inférieure.

Conséquemment, ces informations indiquent que 90 % des sciages de qualité supérieure et 38 % des sciages de qualité inférieure sortiraient du Québec sans autre transformation. Puisque le Québec a produit, en 2001, 6,831 milliards de pmp en sciages de SEPM, c'est donc dire que 4,114 milliards de pmp de sciages de SEPM de qualité supérieure et 869 millions de pmp de sciages de qualité inférieure pourraient être transformés davantage au Québec. L'utilisation accrue des sciages de qualité supérieure signifie toutefois un coût de la matière première plus élevé, en raison de la concurrence provenant de la demande extérieure au Québec pour cette production. Or, cette matière première devra être orientée vers la fabrication de produits ayant une valeur ajoutée qui tient compte du coût élevé de ces sciages.

L'enquête révèle aussi que les ventes selon les différentes destinations (régionale, québécoise, canadienne et internationale) varient légèrement selon les régions. L'écart le plus marqué se situe au chapitre des ventes dans la région administrative où se trouvent les usines participantes. En effet, pour l'ensemble des régions ressources, 1 % (2001) des sciages de SEPM demeureraient dans leur région d'origine, alors que ce pourcentage serait de 4,5 % (2001) pour l'ensemble des régions centrales.

Ce constat ne signifie pas que seulement 1 % des sciages de SEPM sont utilisés dans les régions ressources puisque l'enquête ne permet pas de faire ressortir le détail du commerce interrégional et donc, les achats de sciages par les régions ressources en provenance d'une autre région. En 2001, près de 27 % des sciages des usines participantes (1,16 milliards de pmp) ont été vendus au Québec (incluant la région d'origine de l'usine répondante); ces sciages n'ont pas tous été dirigés hors des régions ressources.

Toutefois, une étude réalisée par le MRNFP en juin 2002 auprès des entreprises de 2^e et de 3^e transformation évaluait l'emploi de sciages de SEPM par ces dernières à 20 % de la production annuelle québécoise. La ventilation de ces données selon les régions, montre qu'environ la moitié des sciages de SEPM destinée à la 2^e et à la 3^e transformation serait utilisée dans les régions ressources. Ces volumes de sciages représentent globalement 13 % de la production dans les régions ressources contre 47 % de la production dans les régions centrales. À ces volumes utilisés, s'ajoutent ceux destinés à la construction et à la rénovation, évalués à 7 % des ventes québécoises totales et dont aucune donnée régionale n'est disponible.

En ce qui concerne la production de sciages de feuillus durs, l'ensemble des usines participantes a déclaré avoir produit 192,58 millions de pmp et 183,82 millions de pmp respectivement en 2001 et 2002. Or, la production 2001 déclarée ici correspond à 34,6 % de la production québécoise totale de sciages de feuillus durs recueillie à partir des Registres forestiers. Les informations recueillies ont permis d'évaluer que les ventes de l'ensemble des usines québécoises seraient constituées de 40 % de sciages de qualité supérieure et de 60 % de sciages de qualité inférieure.

En ce qui a trait à la destination de la production de sciages de feuillus durs, il a été évalué que 36,5 % des sciages de qualité supérieure seraient exportés contre 13,8 % des sciages de qualité inférieure. Le marché canadien (hors Québec) absorberait 20,7 % des sciages de qualité supérieure et 24,9 % des sciages de qualité inférieure. De plus, 42,9 % des sciages de qualité supérieure seraient vendus sur le marché québécois, contre 61,3 % des sciages de qualité inférieure.

En conséquence, ces estimations indiquent que 57,1 % des sciages de qualité supérieure et 38,7 % des sciages de qualité inférieure sortiraient du Québec sans autre transformation. Puisque le Québec a produit, en 2001, 556 millions de pmp de sciages de feuillus durs, c'est donc dire que 127 millions de pmp de sciages de feuillus durs de qualité supérieure et 129 millions de pmp de sciages de qualité inférieure pourraient être transformés davantage au Québec. L'utilisation accrue des sciages de qualité supérieure signifie toutefois un coût de la matière première plus élevé, en raison de la concurrence provenant de la demande extérieure au Québec pour cette production. Or, cette matière première devrait être orientée vers la fabrication de produits ayant une valeur ajoutée en conséquence.

Enfin, l'enquête a permis d'estimer que 6,2 % des sciages de feuillus durs seraient vendus dans la région administrative où se trouve l'usine. Ce résultat, bien supérieur à celui obtenu pour les sciages de SEPM, s'explique par le fait que les plus grandes régions productrices de sciages de feuillus durs sont localisées près des marchés.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
SOMMAIRE	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I ÉTAT DE LA SITUATION	3
1.1 Secteur du résineux	3
1.2 Secteur des feuillus.....	5
CHAPITRE II ENQUÊTE AUPRÈS DE L'INDUSTRIE	9
2.1 Bois de sciage de SEPM	10
2.2 Bois de sciage de feuillus durs.....	10
2.3 Ventes par des grossistes	11
CHAPITRE III RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	13
3.1 Bois de sciage de SEPM	13
3.1.1 Production de bois de sciage de SEPM, 2001-2002	13
3.1.2 Achats/ventes de bois de sciage de SEPM par les grossistes, 2001-2002	15
3.1.3 Destination de la production de bois de sciage de SEPM, 2001-2002	16

3.2	Bois de sciage de feuillus durs	19
3.2.1	Production de bois de sciage de feuillus durs, 2001-2002	19
3.2.2	Achats/ventes de bois de sciage de feuillus durs par les grossistes, 2001-2002	21
3.2.3	Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, 2001-2002	23
3.2.4	Extrapolation des résultats pour l'ensemble du Québec.....	25

CONCLUSION

1.	Bois de sciage de résineux.....	27
2.	Bois de sciage de feuillus durs	28

ANNEXES

ANNEXE 1

Figure 1 :	
Régions administratives	31

ANNEXE 2

Questionnaires d'enquête	33
--------------------------------	----

ANNEXE 3

Tableau 9 :	
Destination de la production de bois de sciage de SEPM, toutes longueurs confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes.....	45

ANNEXE 4

Tableau 10 :	
Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, toutes essences confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes.....	47

ANNEXE 5

Figure 2 :	
Destination de la production 2001 de sciages de SEPM québécois	49

ANNEXE 6

Figure 3 :	
Destination de la production 2001 de sciages de feuillus durs québécois ...	51

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 :	
Données relatives à l'échantillonnage des usines retenues pour l'enquête – SEPM.....	10
Tableau 2 :	
Données relatives à l'échantillonnage des usines retenues pour l'enquête – Feuillus durs	11
Tableau 3 :	
Production de bois de sciage SEPM selon la qualité (en '000 pmp) Somme des usines participantes	13
Tableau 4 :	
Achats de bois de sciage de SEPM par les grossistes selon la qualité (en '000 pmp) Somme des entreprises participantes	15
Tableau 5 :	
Destination de la production de bois de sciage de SEPM, toutes longueurs confondues (en '000 pmp), après répartition des ventes effectuées auprès des grossistes.....	17
Tableau 6 :	
Production de bois de sciage de feuillus durs selon la qualité (en '000 pmp) Somme des usines participantes	19
Tableau 7 :	
Achats de bois de sciage de feuillus durs par les grossistes, selon la qualité (en '000 pmp) Somme des entreprises participantes	22

LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

Page

Tableau 8 :

Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, toutes essences confondues (en '000 pmp), avec répartition des ventes effectuées auprès des grossistes 24

Tableau 9 :

Destination de la production de bois de sciage de SEPM, toutes longueurs confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes 45

Tableau 10 :

Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, toutes essences confondues (en '000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes 47

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

	Page
Graphique 1 :	
Évolution de la production et des exportations de bois de sciage de SEPM 1990-2001	4
Graphique 2 :	
Répartition régionale de la consommation autorisée en SEPM, de toutes provenances (2003)	5
Graphique 3 :	
Évolution de la production, des exportations et des importations de sciages de feuillus durs – 1990-2001.....	6
Graphique 4 :	
Répartition régionale de la consommation autorisée en feuillus durs, de toutes provenances (2003)	7
Graphique 5 :	
Production de bois de sciage de SEPM selon la qualité	14
Production de bois de sciage de SEPM selon la dimension	14
Graphique 6 :	
Destination des sciages de SEPM et utilisation par l'industrie de la transformation	18
Graphique 7 :	
Production de bois de sciage de feuillus durs selon la qualité.....	20
Production de bois de sciage de feuillus durs selon les essences	20

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES (SUITE)

	Page
Graphique 8 :	
Destination de la production de sciages de feuillus durs	24
Graphique 9 :	
Destination 2001 des sciages de feuillus durs	25
Figure 1 :	
Régions administratives	31
Figure 2 :	
Destination de la production 2001 de sciages de SEPM québécois	49
Figure 3 :	
Destination de la production 2001 de sciages de feuillus durs québécois	51

INTRODUCTION

Près de la moitié du territoire québécois (45 %) est recouvert de forêt. La vaste majorité de cette superficie (92 %) appartient à l'État. Par ailleurs, la transformation des ressources forestières constitue la base de l'activité économique de près de 250 municipalités. Sur le plan canadien, le Québec est la deuxième province productrice de bois d'œuvre, derrière la Colombie-Britannique, avec 25 % de la production canadienne.

Le Rendez-vous national des régions de novembre 2002 a fait ressortir la nécessité de maximiser, pour les régions ressources, les retombées économiques découlant de l'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire. Le développement et la consolidation de la 2^e et de la 3^e transformation du bois pourraient être l'une des voies privilégiées afin de maximiser les retombées économiques reliées à l'exploitation des ressources forestières.

Cependant, « bien agir » suppose dans un premier temps « bien connaître ». Il faut donc exposer le réseau en place, cerner les réelles problématiques et voir de quelle façon l'améliorer. En janvier 2003, une enquête a été effectuée auprès des entreprises québécoises afin de dresser un bilan de la transformation du bois d'œuvre de résineux et de feuillus dans les régions administratives¹ et pour l'ensemble du Québec.

Ce rapport présente les résultats et l'analyse des données de l'enquête effectuée. Suivent des actions à réaliser afin d'accroître les retombées de l'utilisation du bois au Québec.

¹ Voir Annexe 1 : Figure 1 : Régions administratives.

CHAPITRE I

ÉTAT DE LA SITUATION

1.1 SECTEUR DU RÉSINEUX

Les essences de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes (SEPM) représentent, bon an mal an, 95 % de la production de bois de sciage de résineux au Québec, selon les informations recueillies à partir des Registres forestiers des entreprises de 1^{re} transformation au Québec au MRNFP. Les 5 % restant proviennent en majorité des essences de pin blanc, de pin rouge, de pruche et de cèdre qui occupent des créneaux d'utilisation qui leur sont bien spécifiques (tels que les bois d'apparence ou les bardeaux).

Dans le domaine du bois de sciage en SEPM, la production québécoise a doublé au cours de la dernière décennie, passant de 3,69 milliards de pieds mesure de planche (pmp) en 1990 à 7,70 milliards de pmp en 2000. En 2001, la production avait toutefois diminué à 6,83 milliards de pmp.

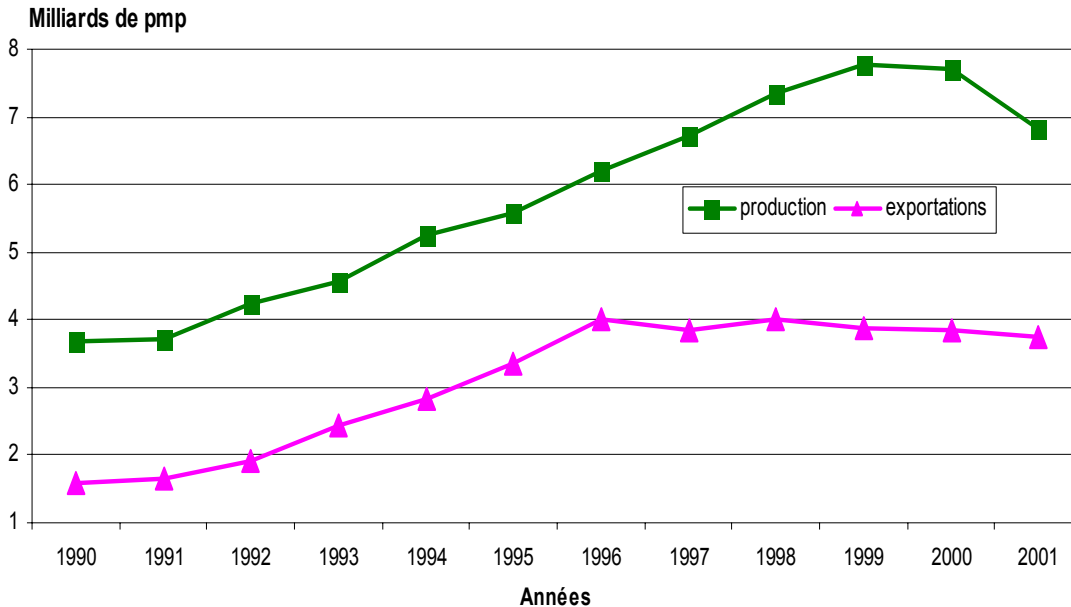
Par ailleurs, selon les données recueillies par le Conseil de l'industrie des produits forestiers (CIFQ) pour la publication du panier de produits de sciages québécois 1999-2000 (c.f. Pribec), les grandeurs 2 x 3, 2 x 4 et 2 x 6 représentent respectivement 17 %, 60 % et 19 % de la production de bois de dimension en SEPM. De plus, 74 % de la production de bois de dimension appartient aux classes de la qualité supérieure, qui correspond à la qualité premium, aux qualités #1 et #2, au bois mesuré selon la résistance mécanique (MSR de l'anglais : *Machine Stress Rating*) et à la qualité colombage.

En ce qui a trait aux exportations de bois de sciage de SEPM, durant les années 1990, elles ont été en croissance jusqu'en 1996 et elles se maintiennent depuis à près de 4 milliards de pmp, selon les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). En 2001, les exportations équivalent à 55 % de la production et les expéditions vers les États-Unis représentent plus de 99 % des exportations québécoises de bois de sciage de SEPM.

Toujours selon les données fournies par l'ISQ, le Québec importe peu de bois de sciage de SEPM. Ainsi, au cours de la dernière décennie, les importations de sciages de SEPM ont représenté moins de 1 % de la production québécoise. En 2001, elles se chiffrent à 9,98 millions de pmp. Bien que le volume des importations soit négligeable, cette donnée est malgré tout surprenante, considérant l'abondance de la production québécoise. Les trois quarts de ces importations proviennent du Nord-est des États-Unis et aucune source d'information ne permet actuellement de préciser les raisons des importations. Il pourrait s'agir de sciages dans des dimensions que le Québec produit peu (par exemple 2 x 10) ou du bois de sciage brut expédié dans des usines québécoises en bordure de la frontière canado-américaine pour y être séché, raboté ou traité par exemple.

Graphique 1

Évolution de la production et des exportations de bois de sciage de SEPM* 1990-2001



*SEPM : essences de sapin, d'épinettes, de pins gris et de mélèzes.

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

Étant donné la disponibilité croissante du bois de sciage de SEPM depuis les années 1990, le développement des entreprises de 2^e et de 3^e transformation s'est accru. Selon une étude réalisée par le MRNFP, en juin 2002, ces industries consomment annuellement 1,4 milliards de pmp, ce qui équivaut à 20 % de la production annuelle québécoise de bois de sciage de SEPM.

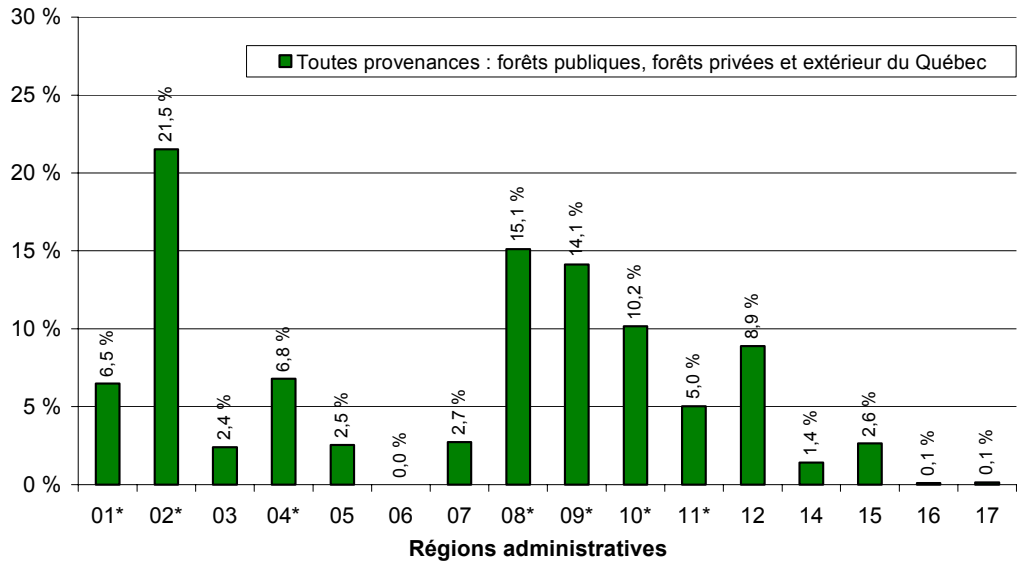
Enfin, la répartition régionale de la consommation autorisée² de bois rond de SEPM pour les usines de sciages, identifiée dans les Registres forestiers, fait en sorte que globalement près de 80 % de cette consommation se retrouve dans les régions ressources. C'est une augmentation de 5 % par rapport à la consommation du début des années 1990. Les régions ressources comprennent les régions suivantes :

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 04 Mauricie
- 08 Abitibi–Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

² La consommation autorisée est le volume de bois rond qu'une usine est en mesure de transformer selon la technologie qu'elle utilise et le nombre de factions sur lesquelles elle fonctionne. La consommation autorisée comprend des approvisionnements provenant de la forêt publique, de la forêt privée ou des importations de bois ronds.

Graphique 2

Répartition régionale de la consommation autorisée en SEPM, de toutes provenances (2003)



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

*Régions ressources

Régions administratives

01 Bas-Saint-Laurent	07 Outaouais	12 Chaudière-Appalaches
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	08 Abitibi-Témiscamingue	14 Lanaudière
03 Capitale-Nationale	09 Côte-Nord	15 Laurentides
04 Mauricie	10 Nord-du-Québec	16 Montérégie
05 Estrie	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17 Centre-du-Québec
06 Montréal		

1.2 SECTEUR DES FEUILLUS

Le secteur des feuillus est regroupé en deux catégories : les bois de feuillus durs caractérisés par leur haute densité, leur dureté et leur résistance en flexion, et les peupliers, de faibles densités, légers et tendres. Les sciages de peupliers ont une plus faible valeur marchande que les sciages de feuillus durs ou de résineux, puisqu'ils sont en général des produits de substitution.

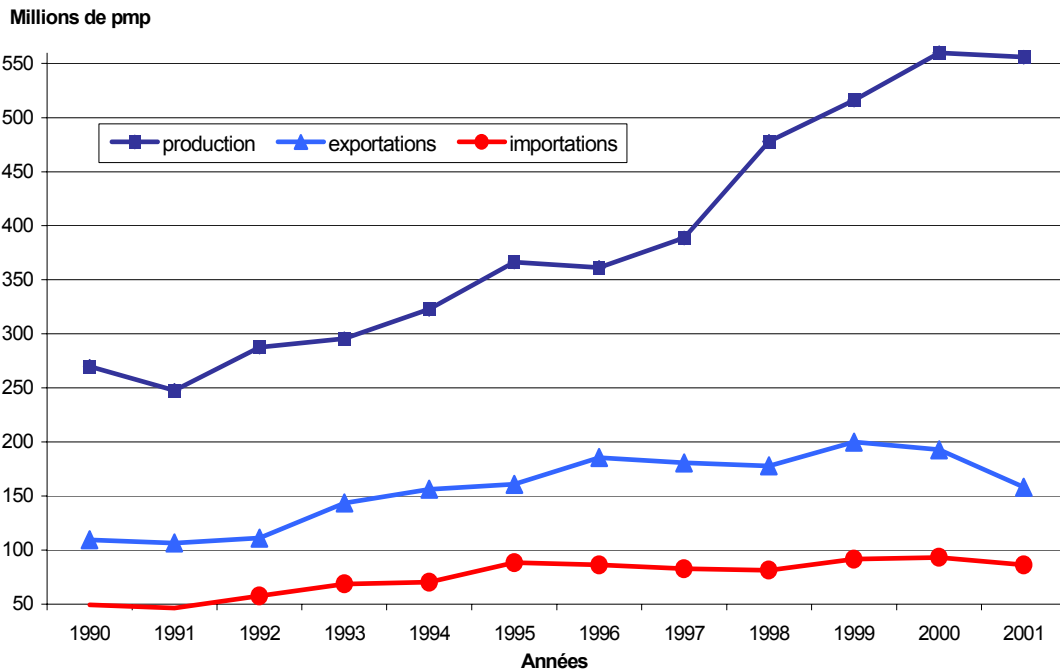
En 2001, les feuillus durs représentent près de 75 % de la production de bois de sciage de feuillus, selon les informations recueillies à partir des Registres forestiers. Au cours de la dernière décennie, la production québécoise de bois de sciage de feuillus durs a doublé, passant de 269,93 millions de pmp en 1990 à 555,95 millions de pmp en 2001.

En ce qui a trait aux exportations de sciages de feuillus durs, durant les années 1990, elles ont aussi été en croissance jusqu'en 1999, mais décroissent depuis, selon les données fournies par l'ISQ. Elles ont représenté entre 28 % et 51 % de la production québécoise de sciages de feuillus durs. En 2001, ces exportations sont évaluées à 158,33 millions de pmp, alors que les expéditions vers les États-Unis et l'Europe équivalent, à la même date, respectivement à 52 % et 39 % des exportations québécoises.

Toujours selon les données fournies par l'ISQ, un volume non négligeable de bois de sciage est aussi importé, majoritairement des États-Unis (95 %) et particulièrement du Nord-est américain, lequel s'ajoute à la production québécoise. Au cours des années 1990, ces importations représentaient entre 15 % et 24 % de la production québécoise de sciages de feuillus durs. En 2001, elles s'élevaient à 86,19 millions de pmp.

Graphique 3

Évolution de la production, des exportations et des importations de sciages de feuillus durs 1990-2001



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

Aucune source d'information ne permet de préciser les types de sciages importés et leurs utilisations. Toutefois, les données fournies par l'ISQ relatives aux importations et aux exportations en sciages de feuillus durs révèlent que le Québec importe du bois de sciage de qualité inférieure et exporte des sciages de qualité supérieure. En 2001, les importations ont une valeur moyenne de 1 146 \$ par mille pmp, alors que les exportations ont une valeur moyenne de 1 937 \$ par mille pmp. De plus, la proximité de la provenance des sciages, soit le Nord-est américain pour 91 % des importations, laisse croire qu'il pourrait s'agir de lots de bois de sciage brut non classés, expédiés dans des usines québécoises pour y être séchés, rabotés ou traités avant d'être revendus sur le marché comme sciages.

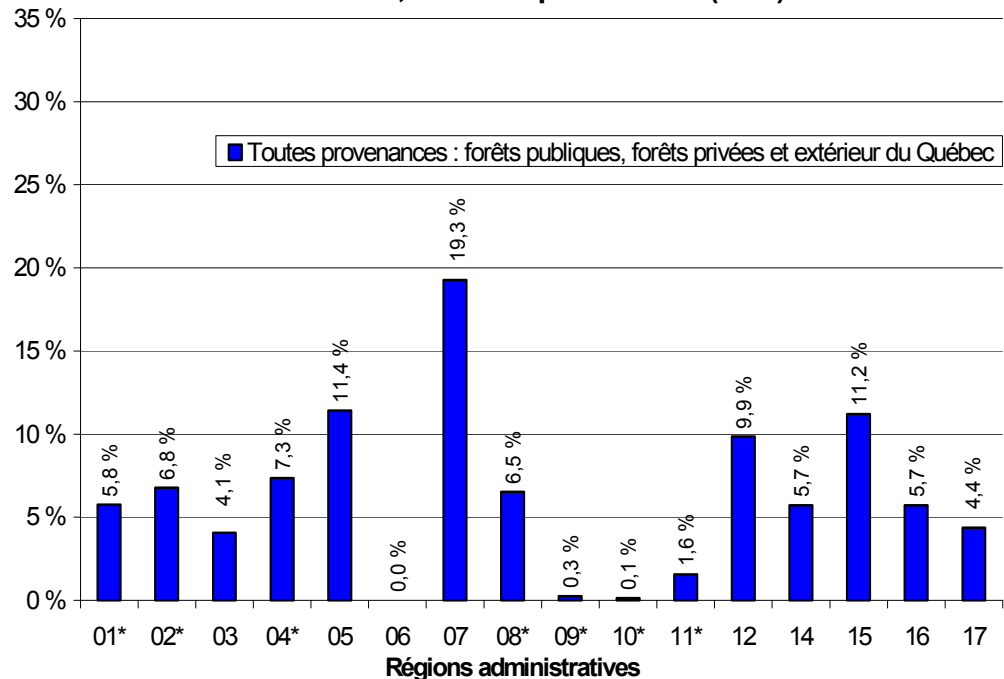
Cette disponibilité croissante du bois de sciage de feuillus durs, au cours de la dernière décennie, a permis le développement des entreprises de 2^e et de 3^e transformation. Toutefois, peu de renseignements sont actuellement disponibles pour établir la consommation globale de ces entreprises.

Malgré le fait que les volumes de sciages de feuillus soient bien inférieurs aux volumes de sciages des résineux, ils n'en sont pas moins importants pour l'industrie québécoise. La valeur commerciale des sciages et l'importance de la valeur ajoutée par l'industrie de la 2^e et de la 3^e transformation (meubles, parquets, bois ouvré, palettes de manutention) leur procurent une place majeure dans l'économie québécoise.

Enfin, la consommation autorisée en feuillus durs est particulièrement concentrée au Sud du Québec, selon les données recueillies à partir des Registres forestiers. L'Outaouais (07), l'Estrie (05), les Laurentides (15) et Chaudière-Appalaches (12) forment le noyau principal de consommation en bois rond de feuillus durs. Pour leur part, les régions ressources (régions 01, 02, 04, 08, 09, 10 et 11) situées particulièrement dans la forêt boréale, comptent pour moins de 30 % de la consommation québécoise autorisée.

Graphique 4

Répartition régionale de la consommation autorisée en feuillus durs, de toutes provenances (2003)



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

*Régions ressources

Régions administratives

01 Bas-Saint-Laurent	07 Outaouais	12 Chaudière-Appalaches
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	08 Abitibi-Témiscamingue	14 Lanaudière
03 Capitale-Nationale	09 Côte-Nord	15 Laurentides
04 Mauricie	10 Nord-du-Québec	16 Montérégie
05 Estrie	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17 Centre-du-Québec
06 Montréal		

CHAPITRE II

ENQUÊTE AUPRÈS DE L'INDUSTRIE

Aucune étude n'a jusqu'à présent établi le lien entre les différents renseignements disponibles, soit la répartition régionale de la production de sciages en matière de quantité et de qualité et la destination de cette production en fonction des qualités. Quelle est la part de la production de sciages qui demeure dans la région de production afin d'y être utilisée pour la construction et la rénovation, ou transformée par une entreprise de 2^e ou de 3^e transformation? Quelle est la proportion du bois de sciage, selon les différentes qualités, qui pourrait faire l'objet d'une transformation supplémentaire avant d'être expédiée hors Québec? Sur quels types de sciages des actions doivent-elles être entreprises pour augmenter la valeur ajoutée aux produits issus de l'industrie du bois de sciage de 1^{re} transformation?

La présente enquête, réalisée auprès d'entreprises québécoises, de concert avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) et l'Association déroulage et sciage de feuillus du Québec (ADSFQ), vise à répondre à ces interrogations.

Trois groupes distincts ont été enquêtés, soit des usines de bois de sciage de sapin, d'épinettes, de pins gris et de mélèzes (SEPM), des usines de sciages de feuillus durs (principalement l'érable, le bouleau jaune et le bouleau blanc) et pour les deux secteurs, des intermédiaires œuvrant dans la distribution du bois de sciage (grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs, etc.) identifiés comme grossistes dans la présente étude. Ces trois groupes ont fait l'objet d'un questionnaire propre³ à chacun d'eux. Au total, 184 usines de sciages et grossistes ont été échantillonnées.

Dans les usines de bois de sciage, deux types d'informations ont été demandés. Le premier porte sur la production 2001 et 2002 de sciages de SEPM par dimension, ventilée par qualité et celle du bois de sciage de feuillus durs par essence, ventilée par qualité. Le deuxième type est la destination 2001 et 2002 de la production de sciages, ventilée par qualité, tant pour les SEPM que les feuillus durs.

L'enquête a eu lieu durant une période relativement courte, au cours du mois de janvier 2003. Cette situation limitait la quantité et le type d'information demandée aux participants, afin que ces derniers aient le temps nécessaire pour répondre adéquatement aux questions posées. Par exemple, il a été demandé aux usines de sciages de SEPM et de feuillus durs de préciser la destination de leur production au niveau régional, provincial, national et international selon la qualité, sans mentionner si cette production est utilisée pour la construction et la rénovation, ou par l'industrie de la transformation. De plus, les seules ventes compilées en régions concernent celles où est située l'usine participante; les informations concernant le commerce interrégional étaient trop complexes pour la période impartie à la réalisation de l'enquête. Enfin, le temps manquait aussi pour demander aux usines de sciages de feuillus durs de compiler la destination de leur production en fonction de la qualité de la production, et ce, pour chacune des essences produites.

³ Voir Annexe 2 : Questionnaires d'enquête.

2.1 BOIS DE SCIAGE DE SEPM

Dans le cas des résineux, l'enquête a ciblé les essences de SEPM, lesquelles représentent 95 % de la production de bois de sciage de résineux au Québec. Bien que ces essences possèdent des caractéristiques différentes, elles ont de grandes similitudes quant à leurs traitements et leurs utilisations, alors que les autres essences de résineux occupent des créneaux d'utilisation qui leur sont propres.

Les usines de bois de sciage ayant une consommation annuelle autorisée en SEPM de 100 000 m³ et plus ont été retenues, ce qui correspond à 87 usines. Ces dernières disposent au total d'une consommation annuelle autorisée de près de 32 millions de m³ pour ces essences toutes provenances confondues, soit 90,8 % de la consommation annuelle québécoise autorisée en SEPM des usines de bois de sciage.

Tableau 1

Données relatives à l'échantillonnage des usines retenues pour l'enquête SEPM

SEPM 1000 000 m³ et plus de consommation autorisée	Forêts publiques	Forêts publiques avec CAAF	Forêts privées	Extérieur du Québec	Toutes provenances
Total des volumes autorisés (m ³)	27 104 065	26 733 475	4 367 423	3 527 175	34 998 663
Total de l'échantillon (m ³)	25 714 100	25 439 700	2 885 200	3 166 700	31 766 000
Part relative de l'échantillon	94,9 %	95,2 %	66,1 %	89,8 %	90,8 %
Total des répondants (m ³)	20 157 900	19 988 200	2 227 400	1 008 700	23 394 000
Part relative des répondants	74,4 %	74,8 %	51,0 %	28,6 %	66,8 %

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

Les deux tiers des usines de sciages retenues ont répondu à l'enquête. Ces dernières représentent 66,8 % de la consommation annuelle totale autorisée en SEPM, toutes provenances confondues.

2.2 BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS

Dans le cas des feuillus, l'enquête a ciblé les feuillus durs, lesquels représentent près de 75 % de la production de bois de sciage de feuillus au Québec. Les essences de peupliers sont délibérément exclues de l'enquête étant donné qu'elles possèdent des différences marquées avec les feuillus durs quant à leurs traitements et leurs utilisations.

Les usines de bois de sciage ayant une consommation annuelle autorisée en feuillus durs de 25 000 m³ et plus ont été retenues, ce qui correspond à 57 usines. Ces dernières détiennent au total une consommation annuelle autorisée de 3,6 millions

de m³ en sciages de feuillus durs toutes provenances confondues, soit 71,5 % de la consommation annuelle québécoise autorisée en feuillus durs des usines de bois de sciage.

Tableau 2

Données relatives à l'échantillonnage des usines retenues pour l'enquête Feuillus durs

Feuillus durs 25 000 m³ et plus de consommation autorisée	Forêts publiques	Forêts publiques avec CAAF	Forêts privées	Extérieur du Québec	Toutes provenances
Total des volumes autorisés (m ³)	2 330 985	2 289 570	1 309 287	1 403 485	5 044 457
Total de l'échantillon (m ³)	2 127 300	2 092 900	603 050	874 750	3 605 100
Part relative de l'échantillon	91,3 %	91,4 %	46,1 %	62,3 %	71,5 %
Total des répondants (m ³)	1 282 600	1 279 800	257 350	302 250	1 842 200
Part relative des répondants	55,0 %	55,9 %	19,7 %	21,5 %	36,5 %

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

Près de 44 % des usines de bois de sciage retenues ont répondu à l'enquête. Ces dernières représentent 36,5 % de la consommation annuelle totale autorisée en sciages de feuillus durs, toutes provenances confondues.

2.3 VENTES PAR DES GROSSISTES

Les intermédiaires œuvrant dans la distribution du bois de sciage, identifiés comme grossistes dans la présente étude, constituent un maillon important dans la filière du commerce du bois de sciage. Plusieurs usines de sciages n'étaient pas en mesure de préciser la destination finale du bois de sciage vendu à ces derniers. Or, un sondage auprès de quarante grossistes québécois, choisis en fonction de leur importance relative dans le secteur, a été réalisé pour compléter l'étude.

Trois des 28 grossistes identifiés au secteur des résineux ont répondu au sondage, contre 5 des 12 grossistes identifiés au secteur des feuillus durs.

CHAPITRE III

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

3.1 BOIS DE SCIAGE DE SEPM

3.1.1 Production de bois de sciage de SEPM, 2001-2002

L'ensemble des usines de bois de sciage en SEPM ayant participé à l'enquête a déclaré avoir produit respectivement 4,32 milliards de pmp et 4,36 milliards de pmp en 2001 et 2002. Or, la production 2001 déclarée dans la présente enquête correspond à 63,3 % de la production québécoise totale de sciages de SEPM recueillie à partir des Registres forestiers. Ce pourcentage élevé de participation assure une bonne représentation de la réalité et permet l'extrapolation des résultats à l'ensemble de la production québécoise.

Tableau 3

Production de bois de sciage SEPM* selon la qualité (en '000 pmp)
Somme des usines participantes

2001										
Catégorie	2 X 3	%	2 X 4	%	2 X 6	%	Autres	%	Total	%
Qualité premium	26 185	4 %	215 080	9 %	59 352	7 %	10 818	2 %	311 435	7 %
Qualités 1 et 2	131 685	20 %	738 469	31 %	304 020	38 %	88 050	17 %	1 262 224	29 %
MSR (Résistance)	74 405	11 %	129 842	5 %	30 585	4 %	845	0 %	235 677	5 %
Colombage (Stud)	175 625	27 %	772 758	33 %	178 830	22 %	4	0 %	1 127 217	26 %
Qualité 3 + 3 et meilleur	54 188	8 %	243 456	10 %	128 954	16 %	46 417	9 %	473 015	11 %
Économie	61 263	9 %	144 537	6 %	53 649	7 %	11 344	2 %	270 793	6 %
Bois court	70 828	11 %	109 092	5 %	35 560	4 %	8 224	2 %	223 704	5 %
Planches	0	0 %	0	0 %	0	0 %	323 201	63 %	323 201	7 %
Autres (spécifiez)	54 837	8 %	13 199	1 %	4 898	1 %	24 831	5 %	97 765	2 %
total	649 016	100 %	2 366 433	100 %	795 848	100 %	513 734	100 %	4 325 031	100 %
% selon la dimension		15 %		55 %		18 %		12 %		100 %

(1) 68 %
(2) 32 %

2002										
Catégorie	2 X 3	%	2 X 4	%	2 X 6	%	Autres	%	Total	%
Qualité premium	25 275	4 %	217 562	9 %	60 930	8 %	13 695	3 %	317 462	7 %
Qualités 1 et 2	114 383	18 %	756 532	31 %	301 459	38 %	74 575	16 %	1 246 949	29 %
MSR (Résistance)	58 493	9 %	150 146	6 %	34 302	4 %	594	0 %	243 535	6 %
Colombage (Stud)	151 288	24 %	793 276	32 %	203 522	26 %	3	0 %	1 148 089	26 %
Qualité 3 + 3 et meilleur	85 701	14 %	257 116	10 %	115 165	14 %	43 363	9 %	501 345	12 %
Économie	58 463	9 %	155 067	6 %	49 742	6 %	10 428	2 %	273 700	6 %
Bois court	52 889	9 %	118 365	5 %	21 942	3 %	10 907	2 %	204 103	5 %
Planches	0	0 %	0	0 %	0	0 %	297 020	63 %	297 020	7 %
Autres (spécifiez)	72 820	12 %	19 930	1 %	7 678	1 %	24 414	5 %	124 842	3 %
total	619 312	100 %	2 467 994	100 %	794 740	100 %	474 999	100 %	4 357 045	100 %
% selon la dimension		14 %		57 %		18 %		11 %		100 %

(1) 68 %
(2) 32 %

*SEPM : Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

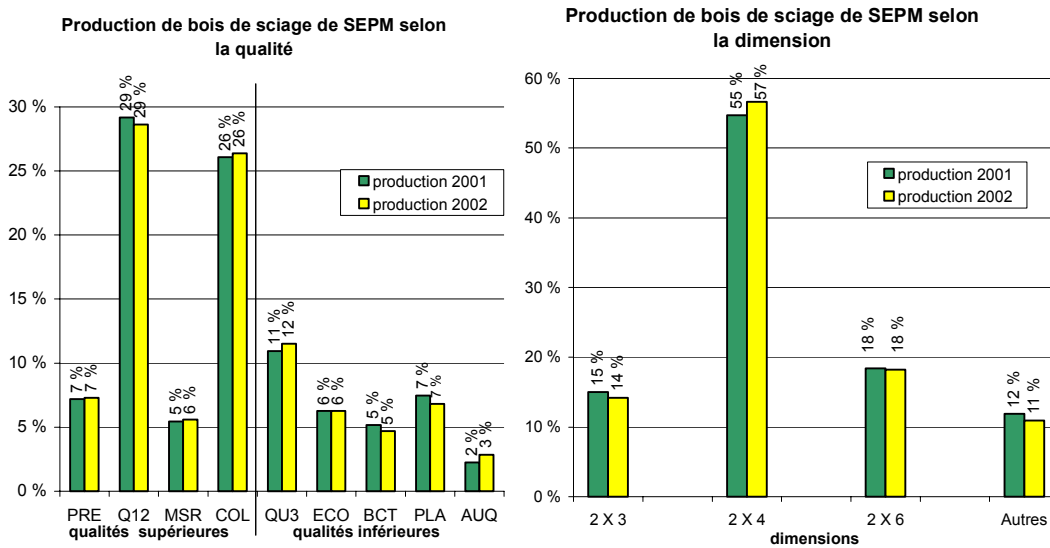
(1) La qualité supérieure : qualité premium, qualités #1 et #2, bois MSR et qualité colombage dans les sciages de 8 pieds et plus.

(2) La qualité inférieure : qualité #3, qualité économie, les bois courts planches et catégorie « autres ».

L'enquête fait aussi ressortir que les dimensions 2 x 3, 2 x 4 et 2 x 6 représentent respectivement 14 %, 57 % et 18 % de la production de sciages en 2002 (15 %, 55 % et 18 % en 2001). Ces résultats sont comparables aux données du CIFQ qui précisent que ces dimensions correspondent respectivement à 17 %, 60 % et 19 % de la production de bois de dimension en SEPM. La différence de quelques pour cent s'explique par le fait que le calcul du CIFQ est établi à partir de la production de bois de dimension, c'est-à-dire les sciages dont l'épaisseur est de 2 pouces, alors que le résultat de l'enquête actuelle est établi à partir du total des sciages de SEPM qui comprend aussi les planches (1 pouce d'épaisseur) et les sciages de 3 pouces d'épaisseur.

La production de sciages a été regroupée en 2 sortes de qualité : la qualité supérieure et la qualité inférieure. La qualité supérieure se définit comme étant la qualité premium, les qualités #1 et #2, le bois mesuré selon la résistance mécanique (MSR de l'anglais : *Machine Stress Rated*) et la qualité colombage dans les sciages de 8 pieds et plus. Pour sa part, la qualité inférieure se compose de la qualité #3, de la qualité économie, des bois courts, soit les sciages de longueur inférieure à 8 pieds, auxquels sont ajoutées les planches et la catégorie " autres " qui comprend les bois carrés et tous les autres sciages non précédemment identifiés. Selon ce regroupement, l'enquête a montré que 68 % de la production est constituée de sciages de qualité supérieure et de 32 % de sciages de qualité inférieure. Ici encore, ce résultat est comparable avec les données du CIFQ qui précisait que 74 % de la production de bois de dimension est de qualité supérieure. La différence de quelques pour cent s'explique par le fait que le CIFQ a, d'une part, établi son calcul à partir de la production de bois de dimension, alors que celui de l'enquête actuelle comprend tous les sciages de SEPM et, d'autre part, par le fait qu'il a inclus les bois courts (moins de 8 pieds) avec les autres longueurs de sciages.

Graphique 5



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

Ainsi, le fort pourcentage de participation, jumelé au fait que la répartition des qualités et des dimensions de sciages mentionnés dans la première partie de la présente enquête correspondent aux résultats obtenus par le CIFQ, permet de considérer comme réalistes les résultats obtenus dans la deuxième partie de l'enquête, soit la destination de la production des usines de sciages par qualité, lesquels ne peuvent être validés par aucune autre source de données.

3.1.2 Achats/ventes de bois de sciage de SEPM par les grossistes, 2001-2002

En 2001 et 2002, l'ensemble des usines de bois de sciage de SEPM participantes a déclaré avoir vendu 17 % de sa production (744 millions de pmp en 2001 et 728 millions de pmp en 2002) à des grossistes québécois et 13 % (573 millions de pmp en 2001 et 581 millions de pmp en 2002) à des grossistes canadiens hors Québec⁴. Avant d'émettre des conclusions sur la destination de la production selon les différentes qualités, il est impératif de procéder à une répartition géographique de ces ventes, à partir du sondage réalisé auprès des grossistes.

Tableau 4

ACHATS DE BOIS DE SCIAGE DE SEPM* PAR LES GROSSISTES selon la qualité (en '000 pmp)
Sommatum des entreprises participantes

Catégorie	2001			2002		
	Achats au Québec	Achats totaux	% Qc/Tot.	Achats au Québec	Achats totaux	% Qc/Tot.
Qualité premium	1 600	3 700	43 %	1 100	2 600	42 %
Qualités 1 et 2	2 800	3 200	88 %	2 000	2 300	87 %
MSR (Résistance)	400	400	100 %	300	300	100 %
Colombage (Stud)	5 600	9 000	62 %	4 000	6 400	63 %
Qualité 3 + 3 et meilleur	35 500	36 799	96 %	29 230	31 030	94 %
Économie	12 601	14 195	89 %	12 118	13 918	87 %
Bois court	9 800	12 600	78 %	11 400	14 300	80 %
Planches	3 400	3 800	89 %	3 900	4 500	87 %
Autres (spécifiez)	2 800	2 800	100 %	2 300	2 300	100 %
total	74 501	86 494	86 %	66 348	77 648	85 %

VENTES DE BOIS DE SCIAGE DE SEPM* ACHETÉS, toutes provenances confondues (en '000 pmp)
Sommatum des entreprises participantes

Catégorie	2001			2002		
	Québec	Canada (1)	Autres pays	Québec	Canada (1)	Autres pays
Qualité premium	0	0	5 000	0	0	3 600
Qualités 1 et 2	0	0	3 200	0	0	2 300
MSR (Résistance)	0	0	400	0	0	300
Colombage (Stud)	0	0	31 000	0	0	22 200
Qualité 3 + 3 et meilleur	8 100	6 900	0	10 200	5 800	0
Économie	8 100	2 400	0	10 200	2 600	0
Bois court	8 100	2 100	2 400	10 200	2 400	1 700
Planches	2 700	700	400	3 400	800	300
Autres (spécifiez)	4 501	0	0	1 648	0	0
total	31 501	12 100	42 400	35 648	11 600	30 400

Catégorie	2001			2002		
	Québec	Canada (1)	Autres pays	Québec	Canada (1)	Autres pays
Qualité premium	0	0	5 000	0	0	3 600
Qualités 1 et 2	0	0	3 200	0	0	2 300
MSR (Résistance)	0	0	400	0	0	300
Colombage (Stud)	0	0	31 000	0	0	22 200
Qualité 3 + 3 et meilleur	8 100	6 900	0	10 200	5 800	0
Économie	8 100	2 400	0	10 200	2 600	0
Bois court	8 100	2 100	2 400	10 200	2 400	1 700
Planches	2 700	700	400	3 400	800	300
Autres (spécifiez)	4 501	0	0	1 648	0	0
total	31 501	12 100	42 400	35 648	11 600	30 400

(1) Le Canada excluant le Québec
 (2) Qualité supérieure : qualité premium, qualités #1 et #2, bois MSR et qualité colombage dans les sciages de 8 pieds et plus.
 (3) Qualité inférieure : qualité #3, qualité économie, les bois courts planches et catégorie autres

*SEPM : Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

Ce sondage réalisé auprès des grossistes révèle que l'ensemble des participants a acheté 86 millions de pmp de bois de sciage de SEPM en 2001, contre 78 millions en 2002. En 2001, 86 % de ces achats provenaient du Québec, contre 85 % en 2002.

En 2001, 37 % des achats des grossistes étaient vendus au Québec, contre 14 % au Canada (excluant les ventes au Québec) et 49 % à l'exportation. La proportion des sciages de SEPM exportés sur le volume déposé par les grossistes est comparable à la part des exportations québécoises sur la production totale de 2001, qui est de 55 %. Or, cette similitude permet de considérer que la répartition des ventes des grossistes reflète la répartition des ventes de l'ensemble des vendeurs de sciages de SEPM, incluant les scieries.

En 2002, la proportion des ventes au Québec effectuées par les grossistes augmente, se situant à 46 % des ventes totales, au détriment des ventes à l'exportation qui ne représentent plus que 39 % du total. Cette nouvelle répartition des ventes de sciages de SEPM suit aussi les résultats observés à l'échelle québécoise pour lesquels on observe une diminution des exportations en 2002, conséquence du conflit sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis.

Les renseignements fournis sur la répartition des ventes, en fonction de la qualité, révèlent que 100 % du bois de sciage de qualité supérieure⁵ est exporté contre 4 % du bois de sciage de qualité inférieure en 2002 (6 % en 2001)⁶. Une large part du bois de sciage de qualité inférieure (72 % en 2002 et 68 % en 2001) est vendue sur le marché québécois, alors que le reste (24 % en 2002 et 26 % en 2001) est distribué sur le marché canadien, hors Québec.

Bien que le nombre de grossistes participant au sondage et leurs volumes totaux de transactions soient peu élevés, les résultats obtenus suivent les tendances observées sur les marchés, tout en permettant de fournir des renseignements plus détaillés sur la destination des différentes qualités de bois de sciage de SEPM.

En conséquence, les résultats obtenus, c.-à-d. la distribution géographique des ventes en pourcentage de chacune des qualités de bois de sciage SEPM, déclarée par les grossistes dans ce sondage, sont utilisés pour répartir géographiquement les ventes effectuées auprès des grossistes dans l'enquête réalisée dans des usines de sciages de SEPM.

3.1.3 Destination de la production de bois de sciage de SEPM, 2001-2002

En 2001, après répartition des ventes effectuées auprès des grossistes, l'ensemble des usines de bois de sciage de SEPM participantes à l'enquête aurait vendu 1,5 % de sa production (66 millions de pmp) dans la même région administrative où se trouve l'usine, 25,3 % (1,097 milliard de pmp) au Québec (excluant la région d'origine de l'usine répondante), 9,4 % (407 millions de pmp) au Canada (excluant le Québec) et 63,8 % (2,772 milliards de pmp) à l'exportation. Globalement, les ventes étaient

⁴ Voir Annexe 3, Tableau 9 : Destination de la production de bois de sciage de SEPM, toutes longueurs confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes

⁵ La qualité supérieure se définit comme étant la qualité premium, les qualités #1 et #2, le bois mesuré selon la résistance mécanique (MSR de l'anglais : *Machine Stress Rated*) et la qualité colombage dans les sciages de 8 pieds et plus.

⁶ La qualité inférieure se compose de la qualité #3, de la qualité économie, des bois courts (sciages de longueur inférieure à 8 pieds), auxquels sont ajoutées les planches et de la catégorie « autres » qui comprend les bois carrés et tous les autres sciages non précédemment identifiés dans la qualité supérieure.

constituées de 67 % de sciages de la qualité supérieure et de 33 % de sciages de qualité inférieure.

En 2002 la répartition des ventes est similaire à celle de 2001; bien qu'un faible déplacement des ventes est observé des exportations vers les ventes au Québec. Conséquence du conflit sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis, cette nouvelle répartition des ventes provenant de l'enquête suit les résultats observés à l'échelle québécoise pour lesquels on observe une diminution des exportations 2002.

Les données fournies sur la répartition des ventes selon de la qualité, révèlent une distribution fort différente de celle prise globalement. En effet, en 2001, 84,4 % (2,458 milliards de pmp) des sciages de qualité supérieure sont exportés, contre 21,9 % (314 millions de pmp) des sciages de qualité inférieure. Toujours en 2001, 5,9 % (172 millions de pmp) des sciages de qualité supérieure et 16,4 % (234 millions de pmp) des sciages de qualité inférieure sont vendus au Canada (excluant le Québec), alors que pour l'ensemble du Québec ces proportions sont de 9,6 % (280 millions de pmp) pour la qualité supérieure et de 61,7 % (882 millions de pmp) pour la qualité inférieure.

Tableau 5

Destination de la production de bois de sciage de SEPM*, toutes longueurs confondues (en '000 pmp), après répartition des ventes effectuées auprès des grossistes

2001											
Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Total		
		%		%		%		%		%	
Qualité premium	348	0,1 %	25 415	8,1 %	60 348	19,2 %	228 632	72,6 %	314 743	100 %	(4)
Qualités 1 et 2	14 514	1,2 %	66 947	5,4 %	48 948	3,9 %	1 114 554	89,5 %	1 244 963	100 %	2 912 211 (4)
MSR (Résistance)	3 463	1,4 %	50 494	20,0 %	11 884	4,7 %	186 254	73,9 %	252 095	100 %	67 %
Colombage (Stud)	2 573	0,2 %	117 736	10,7 %	51 218	4,7 %	928 883	84,4 %	1 100 410	100 %	
Qualité 3 et 3+	6 962	1,5 %	203 225	43,3 %	101 351	21,6 %	157 824	33,6 %	469 362	100 %	
Économie	2 390	0,7 %	195 480	59,5 %	74 226	22,6 %	56 205	17,1 %	328 301	100 %	1 429 835 (5)
Bois court	8 184	5,0 %	101 051	61,4 %	21 011	12,8 %	34 411	20,9 %	164 657	100 %	33 %
Planches	23 381	8,0 %	197 311	67,8 %	23 797	8,2 %	46 489	16,0 %	290 978	100 %	
Autres (spécifiez)	4 654	2,6 %	139 128	78,8 %	13 957	7,9 %	18 798	10,6 %	176 537	100 %	
Total	66 469	1,5 %	1 096 787	25,3 %	406 740	9,4 %	2 772 050	63,8 %	4 342 046	100 %	

2002											
Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Total		
		%		%		%		%		%	
Qualité premium	737	0,2 %	51 579	15,0 %	56 968	16,6 %	234 379	68,2 %	343 663	100 %	(4)
Qualités 1 et 2	28 407	2,3 %	87 705	7,2 %	42 558	3,5 %	1 054 129	86,9 %	1 212 799	100 %	2 920 899 (4)
MSR (Résistance)	1 346	0,6 %	34 488	14,3 %	12 519	5,2 %	192 027	79,9 %	240 380	100 %	66 %
Colombage (Stud)	4 959	0,4 %	123 308	11,0 %	55 555	4,9 %	940 235	83,6 %	1 124 057	100 %	
Qualité 3 et 3+	10 339	2,1 %	268 598	54,4 %	97 959	19,8 %	116 981	23,7 %	493 877	100 %	
Économie	3 837	1,1 %	191 477	57,3 %	84 092	25,1 %	54 992	16,4 %	334 398	100 %	1 484 537 (5)
Bois court	10 771	6,5 %	115 933	69,6 %	17 233	10,3 %	22 734	13,6 %	166 671	100 %	34 %
Planches	15 043	5,4 %	188 837	68,4 %	21 927	7,9 %	50 374	18,2 %	276 180	100 %	
Autres (spécifiez)	5 678	2,7 %	161 153	75,5 %	20 110	9,4 %	26 470	12,4 %	213 411	100 %	
Total	81 117	1,8 %	1 223 078	27,8 %	408 921	9,3 %	2 692 320	61,1 %	4 405 436	100 %	

- (1) La région administrative où se trouve l'usine répondante.
(2) Le Québec excluant la région administrative d'origine de l'usine répondante.
(3) Le Canada excluant le Québec.
(4) Qualité supérieure : qualité premium, qualités #1 et #2, bois MSR et qualité colombage dans les sciages de 8 pieds et plus.
(5) Qualité inférieure : qualité #3, qualité économie, les bois courts planches et catégorie « autres ».

*SEPM : Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

Par ailleurs, l'enquête révèle que les ventes selon les différentes destinations (régionale, québécoise, canadienne et internationale) varient légèrement selon les régions. L'écart le plus marqué entre les régions se situe au chapitre des ventes dans la région administrative où se trouvent les usines participantes à l'enquête. En effet, pour l'ensemble des régions ressources, 1 % (2001) des sciages de SEPM demeurent dans leur région d'origine, alors que ce pourcentage est de 4,5 % (2001) pour l'ensemble des régions centrales.

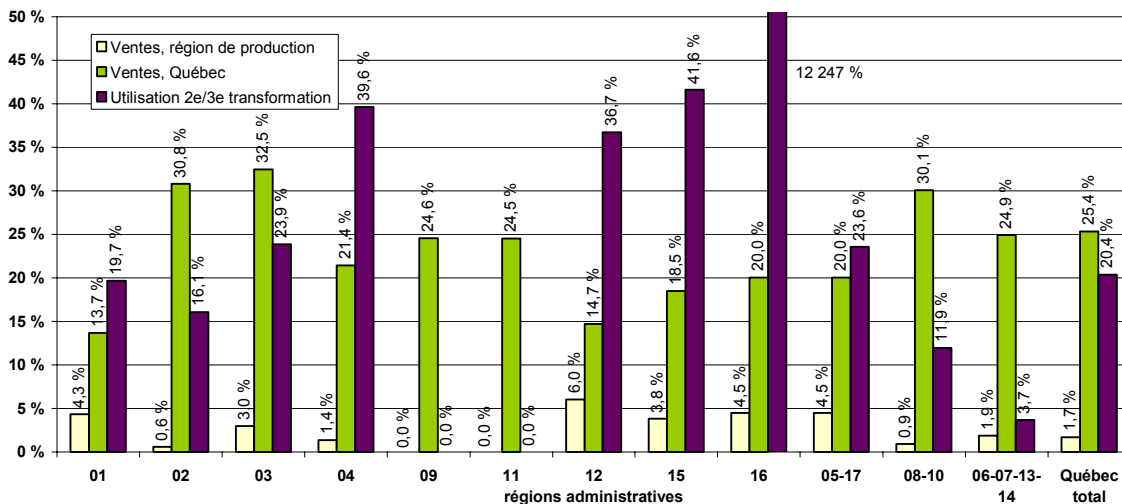
Ce constat ne signifie pas que seulement 1 % du bois de sciage de SEPM est utilisé dans les régions ressources. L'enquête ne permet pas de faire ressortir le détail du commerce interrégional, et donc, les achats de sciages par les régions ressources en provenance d'une autre région.

Effectivement, tel que mentionné précédemment, la présente enquête s'est tenue durant une période relativement courte, ce qui limitait la quantité et le type d'information demandée aux participants, afin que ces derniers aient le temps de répondre adéquatement au questionnaire. Donc, les ventes dans chacune des régions administratives, prises individuellement, n'ont fait l'objet d'aucune question. En 2001 près de 27 % des sciages des usines participantes, soit plus de 1,16 milliards de pmp, ont été vendus au Québec (incluant la région d'origine de l'usine répondante); ce n'est pas un éréthisme de croire que cette production n'a pas été entièrement dirigée hors des régions ressources.

Toutefois, une étude réalisée par le MRNFP en juin 2002 auprès des entreprises de 2^e et de 3^e transformation évaluait l'emploi de sciages de SEPM par ces dernières à 20 % de la production annuelle québécoise. La ventilation de ces données selon les régions, montre qu'environ la moitié des sciages de SEPM destinée à la 2^e et à la 3^e transformation est utilisée dans les régions ressources. Ces volumes de sciages représentent globalement 13 % de la production dans les régions ressources contre 47 % de la production dans les régions centrales. À ces volumes utilisés, s'ajoutent ceux destinés à la construction et à la rénovation, évalués à 7 % des ventes québécoises totales et dont aucune donnée régionale n'est disponible.

Graphique 6

Destination des sciages de SEPM et utilisation par l'industrie de la transformation



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

3.2 BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS

3.2.1 Production de bois de sciage de feuillus durs, 2001-2002

L'ensemble des usines de bois de sciage de feuillus durs ayant participé à l'enquête, a déclaré avoir produit respectivement 192,58 millions de pmp et 183,82 millions de pmp en 2001 et 2002. Or, la production 2001 déclarée dans la présente enquête correspond à 34,6 % de la production québécoise totale de sciages de feuillus durs recueillie à partir des Registres forestiers. Bien que ce pourcentage soit peu élevé, il autorise malgré tout, à considérer ces résultats comme représentatifs de la réalité et permet ainsi son extrapolation à l'ensemble de la production québécoise.

Les sciages d'érable à sucre, de bouleau blanc et de bouleau jaune sont quant à eux les trois essences principales produites, représentant respectivement 28 %, 27 % et 21 % de la production totale en 2002 (30 %, 26 % et 21 % en 2001).

Tableau 6

**Production de bois de sciage de feuillus durs selon la qualité (en '000 pmp)
Somme des usines participantes**

2001												
Catégorie	Bouleau blanc		Bouleau jaune		Chêne rouge		Érable à sucre		Autres feuillus		Total	
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%
FAS (1re et 2e)	253	0,5 %	243	0,6 %	645	4,0 %	877	1,5 %	476	1,8 %	2 494	1,3 %
FAS 1F	253	0,5 %	243	0,6 %	677	4,2 %	1 515	2,6 %	477	1,8 %	3 165	1,6 %
Sélect (Choix)	2 351	4,7 %	5 159	12,5 %	1 857	11,5 %	5 365	9,2 %	2 535	9,7 %	17 267	9,0 %
N° 1C commun	3 501	6,9 %	6 275	15,2 %	2 463	15,3 %	8 775	15,0 %	3 052	11,7 %	24 066	12,5 %
N°s 2A/2 B communs	4 237	8,4 %	6 229	15,1 %	2 772	17,2 %	9 296	15,9 %	3 515	13,4 %	26 049	13,5 %
N° 3A commun	7 293	14,4 %	7 841	19,0 %	2 103	13,0 %	8 323	14,2 %	1 898	7,3 %	27 458	14,3 %
N° 3B commun	3 860	7,6 %	3 709	9,0 %	1 258	7,8 %	6 536	11,2 %	1 897	7,2 %	17 260	9,0 %
Bois carré (bloc)	4 477	8,9 %	3 911	9,5 %	1 888	11,7 %	8 654	14,8 %	8 899	34,0 %	27 829	14,5 %
Grade maison :	24 302	48,1 %	7 694	18,6 %	2 483	15,4 %	9 084	15,5 %	3 429	13,1 %	46 992	24,4 %
Total	50 527	100 %	41 304	100 %	16 146	100 %	58 425	100 %	26 178	100 %	192 580	100 %
		26,2 %		21,4 %		8,4 %		30,3 %		13,6 %		100 %

(1) 32,5 %
(2) 67,5 %

2002												
Catégorie	Bouleau blanc		Bouleau jaune		Chêne rouge		Érable à sucre		Autres feuillus		Total	
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%
FAS (1re et 2e)	148	0,3 %	184	0,5 %	665	3,9 %	725	1,4 %	364	1,4 %	2 086	1,1 %
FAS 1F	149	0,3 %	185	0,5 %	742	4,3 %	1 240	2,4 %	364	1,4 %	2 680	1,5 %
Sélect (Choix)	2 307	4,7 %	4 915	12,9 %	1 960	11,5 %	4 584	8,7 %	2 337	8,7 %	16 103	8,8 %
N° 1C commun	3 733	7,6 %	5 962	15,6 %	2 742	16,1 %	8 255	15,8 %	3 034	11,3 %	23 726	12,9 %
N°s 2A/2 B communs	5 211	10,6 %	6 519	17,1 %	3 157	18,5 %	8 313	15,9 %	3 665	13,6 %	26 865	14,6 %
N° 3A commun	7 371	14,9 %	5 934	15,6 %	2 171	12,7 %	7 548	14,4 %	2 050	7,6 %	25 074	13,6 %
N° 3B commun	4 658	9,4 %	3 803	10,0 %	1 118	6,6 %	5 608	10,7 %	1 941	7,2 %	17 128	9,3 %
Bois carré (bloc)	4 625	9,4 %	3 765	9,9 %	1 974	11,6 %	7 714	14,7 %	8 091	30,1 %	26 169	14,2 %
Grade maison :	21 166	42,9 %	6 832	17,9 %	2 532	14,8 %	8 416	16,1 %	5 041	18,7 %	43 987	23,9 %
Total	49 368	100 %	38 099	100 %	17 061	100 %	52 403	100 %	26 887	100 %	183 818	100 %
		26,9 %		20,7 %		9,3 %		28,5 %		14,6 %		100 %

(1) 32,2 %
(2) 67,8 %

(2) Qualité supérieure : qualités FAS (1e et 2e), FAS 1F, Choix (Sélect), no 1C commun et le tiers du Grade maison.

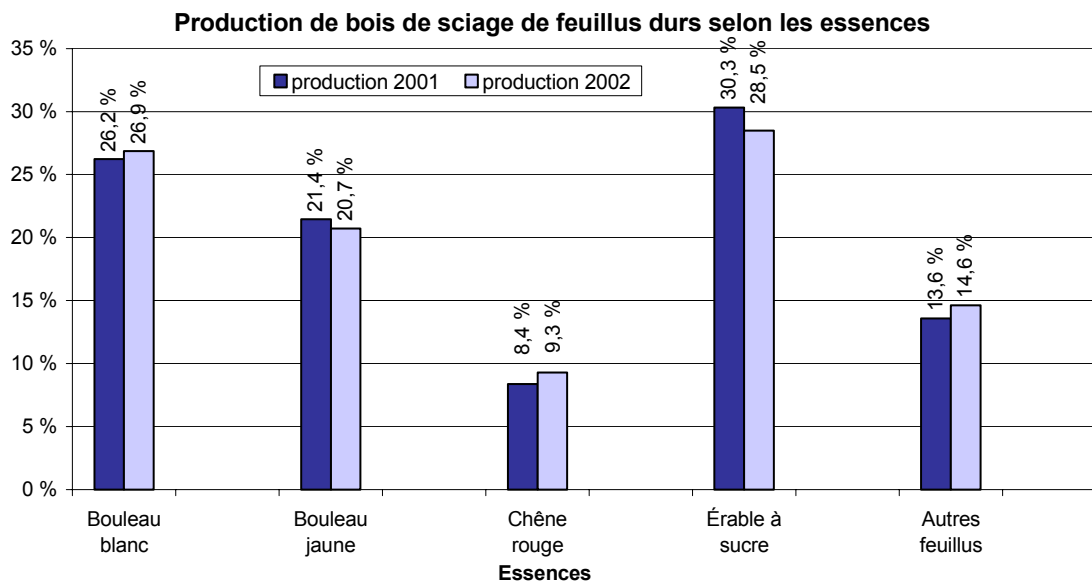
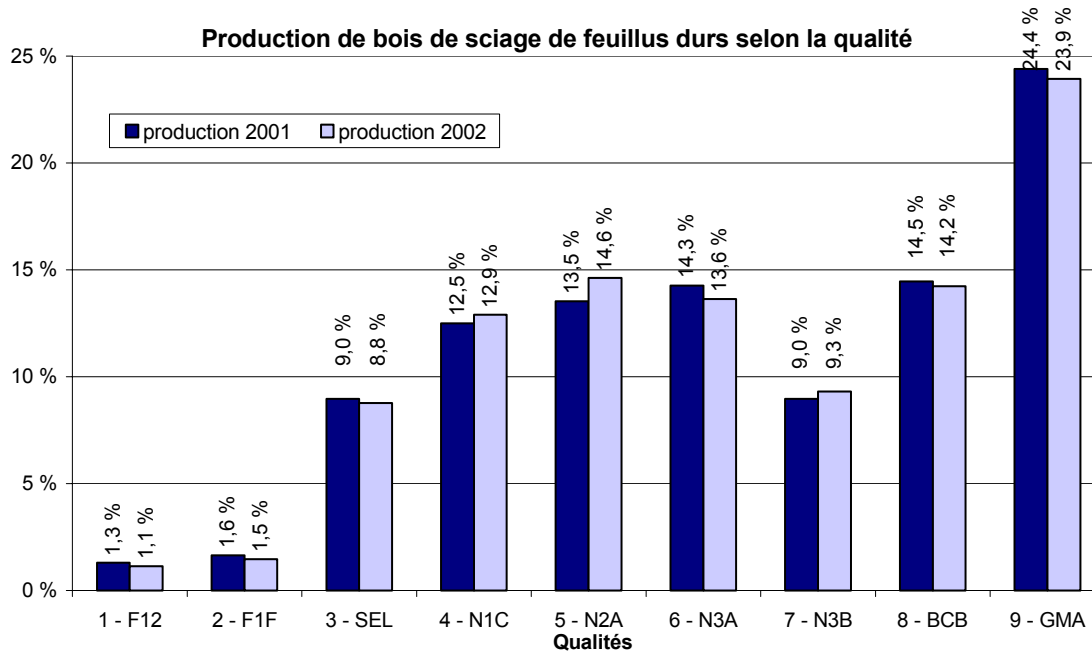
(3) Qualité inférieure : qualités nos 2A/2B communs, no 3A commun, no 3C commun, bois carré et les deux tiers du Grade maison.

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003

En ce qui a trait aux qualités de bois de sciage produites, le grade maison est la plus importante catégorie, avec 24 % du volume de production. Cette catégorie regroupe les qualités et les dimensions de sciages spécifiques, d'une part, pour les industries du meuble et de la moulure et, d'autre part, pour l'industrie de la palette et du bois

d'emballage, ainsi que celui des bois de structure pour le meuble. À partir de renseignements obtenus des entreprises, il a été estimé que le tiers du volume est de qualité supérieure, alors que les deux tiers appartiennent à la catégorie inférieure.

Graphique 7



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

L'ensemble de la production de sciages a été regroupée en deux sortes de qualité : la qualité supérieure et la qualité inférieure. La qualité supérieure comprend les qualités FAS (1^{re} et 2^e), FAS 1F, Choix (Sélect), n° 1C commun ainsi que le tiers du Grade maison. La qualité inférieure quant à elle, comprend les qualités n°s 2A/2B communs, n° 3A commun et n° 3C commun, ainsi que le bois carré et les deux tiers du Grade maison. Selon ce regroupement, l'enquête a montré que 32 % de la production est constituée de sciages de qualité supérieure et de 68 % de sciages de qualité inférieure.

3.2.2 Achats/ventes de bois de sciage de feuillus durs par les grossistes, 2001-2002

En 2001 et 2002, l'ensemble des usines de bois de sciage de feuillus durs participantes a déclaré avoir vendu respectivement 30 % et 28 % de sa production (58,6 millions de pmp en 2001 et 51,3 millions de pmp en 2002) à des grossistes.⁷ Avant d'émettre des conclusions sur la destination de la production selon les différentes qualités, il est impératif de procéder à une répartition géographique de ces ventes, à partir du sondage réalisé auprès des grossistes.

Ce sondage révèle que l'ensemble des participants a acheté 60,4 millions de pmp de bois de sciage de feuillus durs en 2001 et 67,9 millions en 2002. En 2001, 51 % de ces achats provenaient du Québec, contre 42 % en 2002.

En 2001, 28 % des achats des grossistes étaient vendus au Québec, contre 15 % au Canada (excluant les ventes au Québec) et 58 % à l'exportation. En 2002, les exportations atteignent 61 % des ventes totales, au détriment des volumes vendus au Québec et au Canada qui diminuent respectivement à 26 % et 13 %.

La proportion des sciages de feuillus durs exportée sur le volume détenu par les grossistes est de beaucoup supérieure à la part des exportations québécoises sur la production totale de 2001, qui est de 28 %. Or, dans le secteur des feuillus durs, le recours à des grossistes pour l'exportation de la production de sciages est un phénomène courant, particulièrement pour les sciages de qualité supérieure. Ce résultat n'est donc pas inattendu.

Les informations fournies sur la répartition des ventes, en fonction de la qualité, révèlent qu'en 2002, 71 % (69 % en 2001) du bois de sciage de qualité supérieure⁸ est exporté contre 37 % (38 % en 2001) du bois de sciage de qualité inférieure⁹. Près de la moitié du bois de sciage de qualité inférieure (46 % en 2002 et 43 % en 2001) est vendue sur le marché québécois, contre 17 % en 2002 et 19 % en 2001 pour le bois de qualité supérieure. Pour sa part, le marché canadien (hors Québec) absorbe 12 % (en 2002 et 2001) des ventes de sciages de qualité supérieure et 17 % (18 % en 2001) des ventes de sciages de qualité inférieure.

⁷ Voir Annexe 4, Tableau 10 : Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, toutes essences confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes

⁸ La qualité supérieure comprend les qualités FAS (1^{re} et 2^e), FAS 1F, choix (sélect), n° 1C commun ainsi que le tiers du grade maison.

⁹ La qualité inférieure comprend les qualités n°s 2A/2B communs, n° 3A commun et n° 3C commun, ainsi que le bois carré et les deux tiers du grade maison.

Tableau 7

**ACHATS DE BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS PAR LES GROSSISTES, selon la qualité (en '000 pmp)
Somme des entreprises participantes**

2001				2002			
Catégorie	Achats au Québec	Achats totaux	% Qc/Tot.	Achats au Québec	Achats totaux	% Qc/Tot.	
FAS (1re et 2e)	1 400	8 000	18 %	1 600	9 100	18 %	
FAS 1F	500	1 700	29 %	500	1 800	28 %	
Sélect (Choix)	2 001	4 500	44 %	2 041	4 740	43 %	
N° 1C commun	5 500	14 900	37 %	5 520	16 220	34 %	
N° 2A et 2 B communs	2 400	9 000	27 %	3 100	14 700	21 %	
N° 3A commun	2 200	5 000	44 %	2 200	7 200	31 %	
N° 3B commun	705	1 000	71 %	545	940	58 %	
Bois carré (bloc)	300	300	100 %	400	400	100 %	
Grade maison :	16 000	16 000	100 %	12 800	12 800	100 %	
total	31 006	60 400	51 %	28 706	67 900	42 %	

**VENTES DE BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS ACHETÉS, toutes provenances confondues (en '000 pmp)
Somme des entreprises participantes**

2001									
Catégorie	Québec		Canada (1)		Autres pays		Total		
FAS (1re et 2e)	500	9 %	360	6 %	4 970	85 %	5 830	100 %	
FAS 1F	700	10 %	560	8 %	5 770	82 %	7 030	100 %	
Sélect (Choix)	900	16 %	580	11 %	3 985	73 %	5 465	100 %	
N° 1C commun	3 900	31 %	1 820	15 %	6 680	54 %	12 400	100 %	
N° 2A et 2 B communs	3 620	65 %	820	15 %	1 135	20 %	5 575	100 %	
N° 3A commun	3 200	91 %	275	8 %	25	1 %	3 500	100 %	
N° 3B commun	650	72 %	250	28 %	0	0 %	900	100 %	
Bois carré (bloc)	150	50 %	150	50 %	0	0 %	300	100 %	
Grade maison :	2 400	15 %	3 600	22 %	10 500	64 %	16 500	100 %	
total	16 020	28 %	8 415	15 %	33 065	58 %	57 500	100 %	

2002									
Catégorie	Québec		Canada (1)		Autres pays		Total		
FAS (1re et 2e)	670	8 %	540	6 %	7 590	86 %	8 800	100 %	
FAS 1F	870	9 %	740	7 %	8 390	84 %	10 000	100 %	
Sélect (Choix)	1 195	17 %	850	12 %	5 195	72 %	7 240	100 %	
N° 1C commun	4 355	29 %	2 180	14 %	8 560	57 %	15 095	100 %	
N° 2A et 2 B communs	3 695	60 %	890	14 %	1 565	25 %	6 150	100 %	
N° 3A commun	3 275	92 %	250	7 %	50	1 %	3 575	100 %	
N° 3B commun	590	70 %	250	30 %	0	0 %	840	100 %	
Bois carré (bloc)	240	60 %	160	40 %	0	0 %	400	100 %	
Grade maison :	2 040	15 %	2 920	21 %	8 640	64 %	13 600	100 %	
total	16 930	26 %	8 780	13 %	39 990	61 %	65 700	100 %	

(1) Le Canada excluant le Québec

(2) Qualité supérieure : qualités FAS (1e et 2e), FAS 1F, Choix (Sélect), no 1C commun et le tiers du Grade maison.

(3) Qualité inférieure : qualités n° 2A/2B communs, n° 3A commun, n° 3C commun, bois carré et les deux tiers du Grade maison.

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

Bien que le nombre de grossistes participant au sondage et leurs volumes totaux de transactions soient peu élevés, les résultats obtenus reflètent le développement attendu, tout en permettant de fournir des renseignements plus détaillés sur la destination des différentes qualités de bois de sciage de feuillus durs.

En conséquence, les résultats obtenus, c.-à-d. la distribution géographique des ventes en pourcentage de chacune des qualités de bois de sciage de feuillus durs déclarée par les grossistes dans ce sondage, sont utilisés pour répartir géographiquement les ventes effectuées auprès des grossistes dans l'enquête réalisée dans des usines de sciages de feuillus durs.

3.2.3 Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs, 2001-2002

En 2001, après répartition des ventes effectuées auprès des grossistes, l'ensemble des usines de bois de sciage de feuillus durs participantes aurait vendu 9,0 % de sa production (17,3 millions de pmp) dans la même région administrative où se trouve l'usine, 44,6 % (85,7 millions de pmp) au Québec (excluant la région d'origine de l'usine répondante), 23,7 % (45,3 millions de pmp) au Canada (excluant le Québec) et 22,8 % (43,8 millions de pmp) à l'exportation. En 2002, la répartition des ventes est semblable à la répartition de 2001. Par ailleurs, globalement, les ventes étaient constituées de 35 % de sciages de la qualité supérieure et de 65 % de sciages de qualité inférieure.

Les renseignements fournis sur la répartition des ventes en fonction de la qualité révèlent une distribution fort différente de celle prise globalement. En effet, en 2001, 36,5 % (24,3 millions de pmp) des sciages de qualité supérieure sont exportés, contre 15,6 % (19,6 millions de pmp) des sciages de qualité inférieure. Pour sa part, le Canada (excluant le Québec) s'accapare, en 2001, 23,1 % (15,3 millions de pmp) des sciages de qualité supérieure et 23,8 % (30,0 millions de pmp) des sciages de qualité inférieure, alors que pour l'ensemble du Québec, ces proportions sont de 40,3 % (26,8 millions de pmp) pour la qualité supérieure et de 60,6% (76,2 millions de pmp) pour la qualité inférieure. En 2002, les résultats sont similaires.

Tableau et graphique 8

Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs,
toutes essences confondues (en 000' pmp)
avec répartition des ventes effectuées auprès des grossistes

2001

Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Total		
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	
FAS (1re et 2e)	25	0,8 %	345	10,9 %	581	18,4 %	2 205	69,9 %	3 156	100 %	
FAS 1F	25	0,7 %	905	26,5 %	687	20,1 %	1 794	52,6 %	3 411	100 %	66 340 (5)
Sélect (Choix)	382	2,1 %	7 159	38,9 %	4 094	22,2 %	6 776	36,8 %	18 411	100 %	100 % 35 %
N° 1C commun	845	3,3 %	10 339	40,7 %	6 666	26,2 %	7 566	29,8 %	25 416	100 %	
N°s 2A/2 B communs	2 798	11,1 %	13 334	52,8 %	6 457	25,6 %	2 653	10,5 %	25 242	100 %	
N° 3A commun	1 781	6,6 %	18 052	67,2 %	4 808	17,9 %	2 207	8,2 %	26 849	100 %	125 789 (6)
N° 3B commun	2 082	13,1 %	8 838	55,8 %	3 802	24,0 %	1 117	7,1 %	15 839	100 %	100 % 65 %
Bois carré (bloc)	5 386	20,8 %	10 459	40,4 %	8 283	32,0 %	1 790	6,9 %	25 918	100 %	
Grade maison :	3 976	8,3 %	16 274	34,0 %	9 951	20,8 %	17 686	36,9 %	47 887	100 %	
Total	17 300	9,0 %	85 706	44,6 %	45 329	23,6 %	43 793	22,8 %	192 129	100 %	

2002

Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Total		
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	
FAS (1re et 2e)	5	0,2 %	298	10,2 %	389	13,3 %	2 233	76,4 %	2 925	100 %	
FAS 1F	5	0,2 %	797	26,4 %	361	12,0 %	1 851	61,4 %	3 014	100 %	63 044 (5)
Sélect (Choix)	495	2,8 %	7 177	41,2 %	3 431	19,7 %	6 298	36,2 %	17 401	100 %	100 % 34 %
N° 1C commun	1 173	4,7 %	10 278	41,2 %	5 244	21,0 %	8 262	33,1 %	24 957	100 %	
N°s 2A/2B communs	3 086	12,1 %	13 595	53,4 %	5 917	23,2 %	2 852	11,2 %	25 449	100 %	
N° 3A commun	1 871	7,5 %	17 330	69,8 %	4 206	16,9 %	1 409	5,7 %	24 816	100 %	121 784 (6)
N° 3B commun	2 095	12,7 %	10 066	61,2 %	3 152	19,2 %	1 135	6,9 %	16 448	100 %	100 % 66 %
Bois carré (bloc)	6 633	26,0 %	9 546	37,4 %	7 158	28,0 %	2 197	8,6 %	25 534	100 %	
Grade maison :	3 990	9,0 %	16 188	36,6 %	8 319	18,8 %	15 787	35,7 %	44 284	100 %	
Total	19 353	10,5 %	85 275	46,1 %	38 176	20,7 %	42 024	22,7 %	184 828	100 %	

(1) La région administrative où se trouve l'usine répondante

(2) Le Québec excluant la région administrative d'origine de l'usine répondante

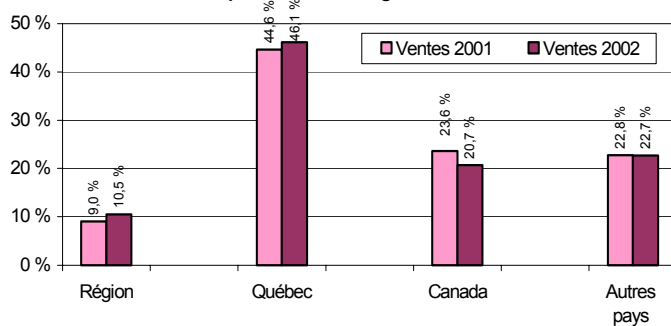
(3) Le Canada excluant le Québec

(4) Inclus tous types d'intermédiaires tels que grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs etc.

(5) Qualité supérieure : qualités FAS (1e et 2e), FAS 1F, Choix (Sélect), no 1C commun et le tiers du Grade maison.

(6) Qualité inférieure : qualités nos 2A/2B communs, no 3A commun, no 3C commun, bois carré et les deux tiers du Grade maison.

Destination de la production de sciages de feuillus durs



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

3.2.4 Extrapolation des résultats pour l'ensemble du Québec

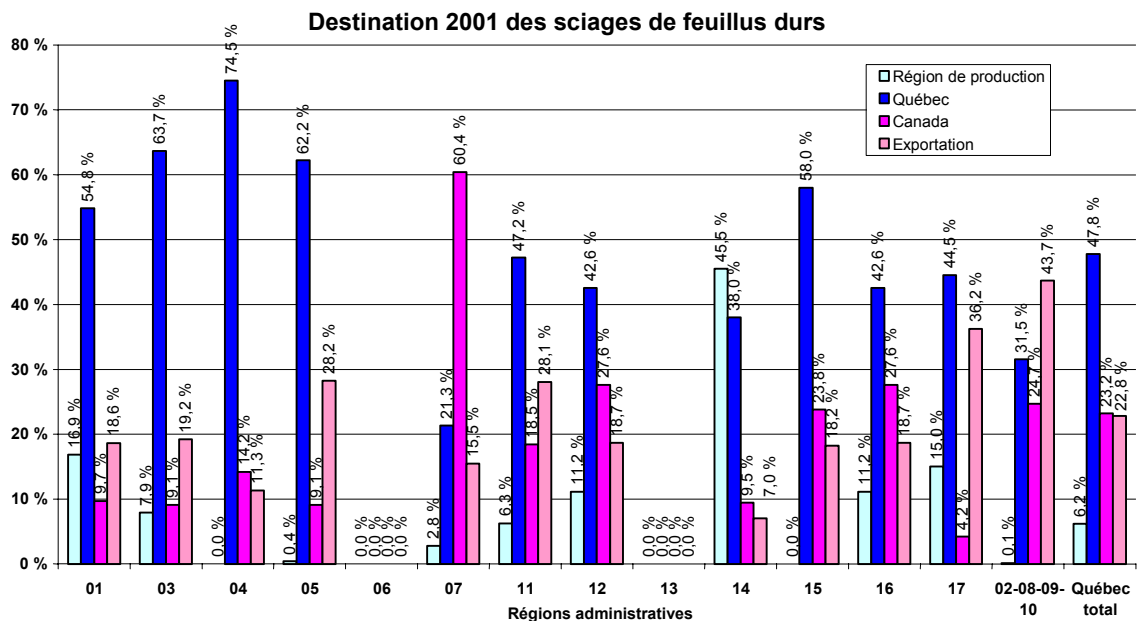
Les résultats obtenus des participants dans le secteur des feuillus durs ont été extrapolés à l'ensemble du Québec. Notons que le pourcentage de participation peu élevé dans ce secteur, a entraîné une légère variation de la proportion des ventes selon les destinations et la qualité.

Ainsi pour 2001, l'ensemble des usines québécoise de sciages de feuillus durs aurait vendu 6,2 % de sa production dans la même région administrative où se trouve l'usine, 47,8 % au Québec (excluant la région d'origine de l'usine répondante), 23,2 % au Canada (excluant le Québec) et 22,8 % à l'exportation. Par ailleurs, globalement, les ventes seraient constituées de 40 % de sciages de la qualité supérieure et de 60 % de sciages de qualité inférieure.

Les renseignements fournis sur la répartition des ventes en fonction de la qualité révèlent ici, encore, une distribution fort différente de celle prise globalement. Toujours en 2001, 36,5 % des sciages de qualité supérieure seraient exportés, contre 13,8 % des sciages de qualité inférieure. Pour sa part, le Canada (excluant le Québec) s'accaparerait, 20,7 % des sciages de qualité supérieure et 24,9 % des sciages de qualité inférieure, alors que pour l'ensemble du Québec, ces proportions seraient de 42,9 % pour la qualité supérieure et de 61,3 % pour la qualité inférieure.

Les plus grandes régions productrices de sciages de feuillus durs sont localisées près des marchés. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'une part non négligeable de la production (10,5 % en 2002) demeure dans la région administrative où se trouvent les usines participantes à l'enquête, comparativement aux résultats obtenus pour le sciage de SEPM (1,8 % en 2002). Pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les usines participantes à l'enquête, il n'est pas possible de présenter des résultats par région administrative.

Graphique 9



Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

CONCLUSION

1. BOIS DE SCIAGE DE RÉSINEUX

Dans le cas du bois de sciage de résineux, les résultats de la présente enquête, appliqués à l'ensemble des usines québécoise de SEPM¹⁰, révèlent que le Québec aurait vendu, en 2001, 1,7 % de sa production dans la région administrative où se trouve l'usine productrice, 25,4 % au Québec (excluant la région d'origine de l'usine répondante), 9,1 % au Canada (excluant le Québec) et 63,8 % à l'exportation.

Ainsi, 27,1 % de la production québécoise de bois de sciage de SEPM serait utilisée directement par le consommateur québécois (pour la construction ou la rénovation) ou par l'industrie de la 2^e et de la 3^e transformation. Donc, 72,9 % de la production québécoise sortirait du Québec sans autre transformation. C'est ce volume de production que le Québec pourrait transformer davantage et ainsi y apporter une valeur ajoutée.

La présente étude a aussi révélé que les ventes seraient constituées de 67 % du bois de sciage de SEPM de qualité supérieure et de 33 % du bois de sciage de SEPM de qualité inférieure. De plus, seulement 9,6 % du bois de sciage de qualité supérieure serait vendu au Québec contre 61,9 % du bois de sciage de qualité inférieure. Ainsi, 90,4 % du bois de sciage de qualité supérieure et 38,1 % du bois de sciage de qualité inférieure seraient potentiellement disponibles pour accroître les retombées économiques découlant de la transformation des sciages des résineux.

Puisque le Québec a produit en 2001 (dernière année complète) 6,831 milliards de pmp en bois de sciage de SEPM, c'est donc dire qu'environ 4,114 milliards de pmp de sciages de SEPM de qualité supérieure et 869 millions de pmp de sciages de SEPM de qualité inférieure, pourraient être transformés davantage au Québec. L'utilisation accrue des sciages de qualité supérieure signifie un coût de la matière première plus élevé, en raison de la concurrence provenant de la demande extérieure au Québec pour cette production. Donc, cette matière première devra être orientée vers la fabrication de produits ayant une valeur ajoutée en conséquence.

Parmi les créneaux qui méritent d'être explorés avec le bois de sciage de résineux de qualité supérieure, on retrouve, entre autres, des produits préfabriqués tels que des sections de maison (murs, planchers, fermes de toit), des maisons complètes et une hausse des volumes de produits MSR. Parmi les créneaux qui méritent d'être exploités, avec le bois de sciage de qualité inférieure, on retrouve, entre autres, le bois d'ingénierie (colombage, poutre, solive) et les produits d'apparence (clôtures et certains meubles).

¹⁰ Voir Annexe 5 : Figure 2 : Destination de la production 2001 de sciages de SEPM québécois.

2. BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS

Dans le cas du bois de sciage de feuillus durs, les résultats de la présente enquête, appliqués à l'ensemble des usines québécoises de feuillus durs¹¹, révèlent que le Québec aurait vendu 6,2 % de sa production dans la région administrative où se trouve l'usine productrice, 47,8 % au Québec (excluant la région d'origine de l'usine répondante), 23,2 % au Canada (excluant le Québec) et 22,8 % à l'exportation en 2001.

Ainsi, 54,0 % de la production québécoise de bois de sciage de feuillus durs serait utilisée directement par le consommateur québécois (pour la construction ou la rénovation) ou par l'industrie de la 2^e et de la 3^e transformation. Donc, 46,0 % de la production québécoise sortirait du Québec sans autre transformation. C'est ce volume de production que le Québec pourrait utiliser pour y apporter une valeur ajoutée.

La présente étude a aussi révélé que les ventes seraient constituées de 40 % du bois de sciage de feuillus durs de qualité supérieure et de 60 % du bois de sciage de feuillus durs de qualité inférieure. De plus, 42,9 % du bois de sciage de qualité supérieure serait vendu au Québec, contre 61,3 % du bois de sciage de qualité inférieure. Donc 57,1 % du bois de sciage de qualité supérieure et 38,7 % du bois de sciage de qualité inférieure seraient potentiellement disponibles pour accroître les retombées économiques découlant de la transformation des sciages de feuillus durs.

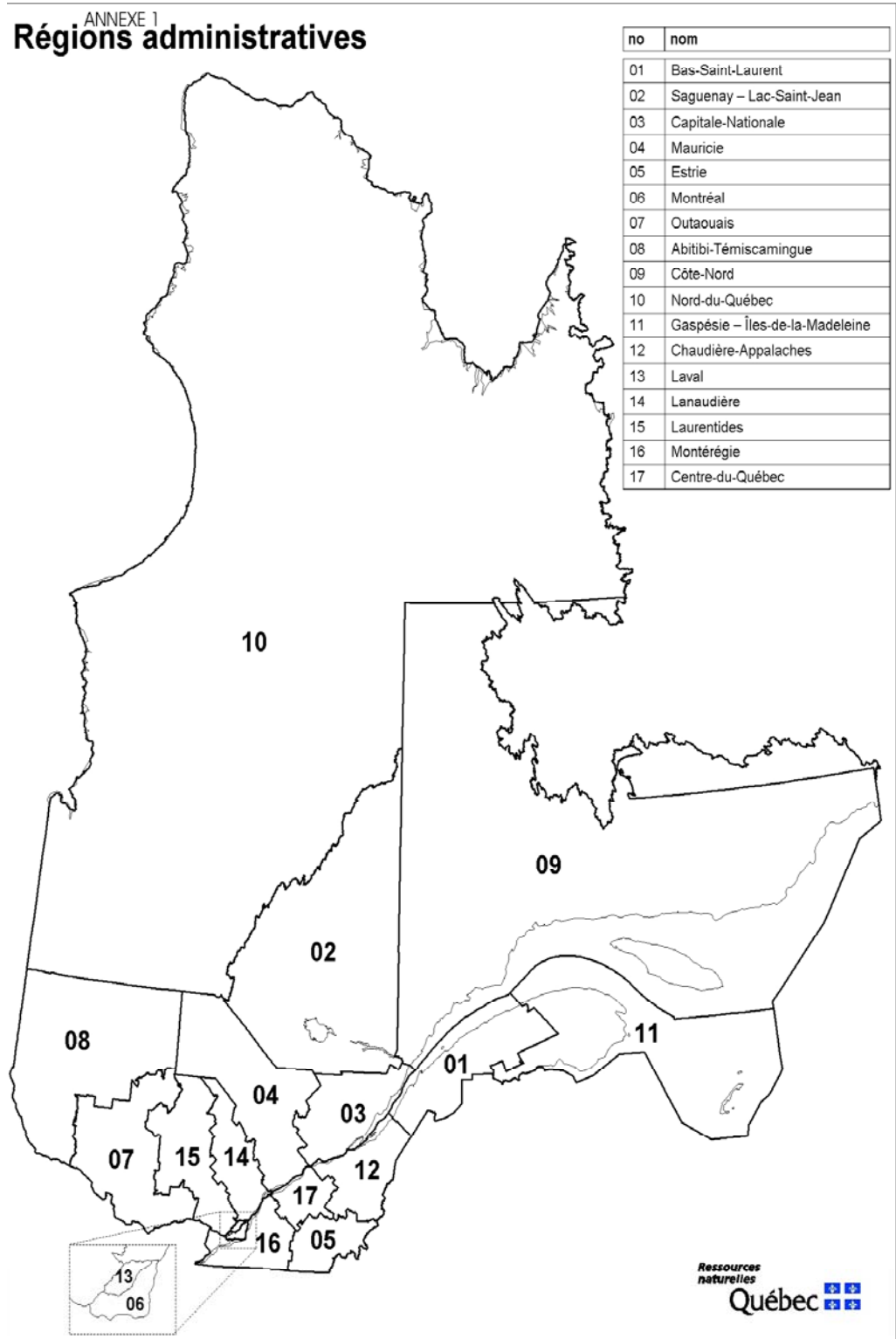
Puisque le Québec a produit en 2001 (dernière année officielle complète), 556 millions de pmp en bois de sciage de feuillus durs, c'est donc dire que 127 millions de pmp de sciages de feuillus durs de qualité supérieure et 129 millions de pmp de sciages de feuillus durs de qualité inférieure pourraient être transformés davantage au Québec. L'utilisation accrue des sciages de qualité supérieure signifie un coût de la matière première plus élevé, en raison de la concurrence provenant de la demande extérieure au Québec pour cette production. Ainsi, cette matière première devrait être orientée vers la fabrication de produits ayant une valeur ajoutée en conséquence.

Parmi les créneaux qui méritent d'être explorés, avec le bois de sciage de feuillus durs de qualité supérieure, on retrouve, entre autres, les armoires de cuisine et les coiffeuses de salle de bain, ainsi que les meubles de maison et les meubles de bureau. Parmi les créneaux qui méritent d'être exploités, avec le bois de sciage de qualité inférieure, on retrouve entre autres, les parquets de bois durs, ainsi que les boîtes et palettes de manutention en bois.

¹¹ Voir Annexe 6 : Figure 3 : Destination de la production 2001 de sciages de feuillus durs québécois.

ANNEXES

Figure 1



Production de bois d'œuvre de SEPM

2/12

Production de bois de sciage de SEPM selon la qualité (en 000' pmp)

2001

	Notes	2X3	2X4	2X6	Autres	Total
Qualité premium	(1)					
Qualités 1 et 2	(1)					
MSR (Résistance)	(1)					
Qualité 3 et 3 et meilleur	(1)					
Économie	(1)					
Colombage (stud)	(2)					
Bois court	(3)					
Planches						
Autres (spécifiez)						
Total						

2002

	Notes	2X3	2X4	2X6	Autres	Total
Qualité premium	(1)					
Qualités 1 et 2	(1)					
MSR (Résistance)	(1)					
Qualité 3 et 3 et meilleur	(1)					
Économie	(1)					
Colombage (stud)	(2)					
Bois court	(3)					
Planches						
Autres (spécifiez)						
Total						

(1) longueurs assorties 7 à 16 pieds

(2) de 7 à 10 pieds

(3) moins de 7 pieds

Destination de la production

Où est vendue la production de bois de sciage de SEPM, toutes longueurs confondues (en 000' pmp) (1)?

2001	Région(2)	Reste du Québec(3)		Reste du Canada(4)		Autres pays	Total
		Grossistes (5)	Autres (6)	Grossistes (5)	Autres (6)		
Qualité premium							
Qualités 1 et 2							
MSR (Résistance)							
Qualité 3 et 3 et meilleur							
Économie							
Colombage (stud)							
Bois court							
Autres							
Total							

2002	Région(2)	Reste du Québec(3)		Reste du Canada(4)		Autres pays	Total
		Grossistes (5)	Autres (6)	Grossistes (5)	Autres (6)		
Qualité premium							
Qualités 1 et 2							
MSR (Résistance)							
Qualité 3 et 3 et meilleur							
Économie							
Colombage (stud)							
Bois court							
Autres							
Total							

(1) Les ventes intra-entreprise pour la 2^e et 3^e transformation doivent être inscrites comme vendues dans la région où est localisée l'usine qui fera cette transformation

(2) La région administrative où se trouve votre usine

(3) Le Québec excluant la région administrative d'origine de votre usine

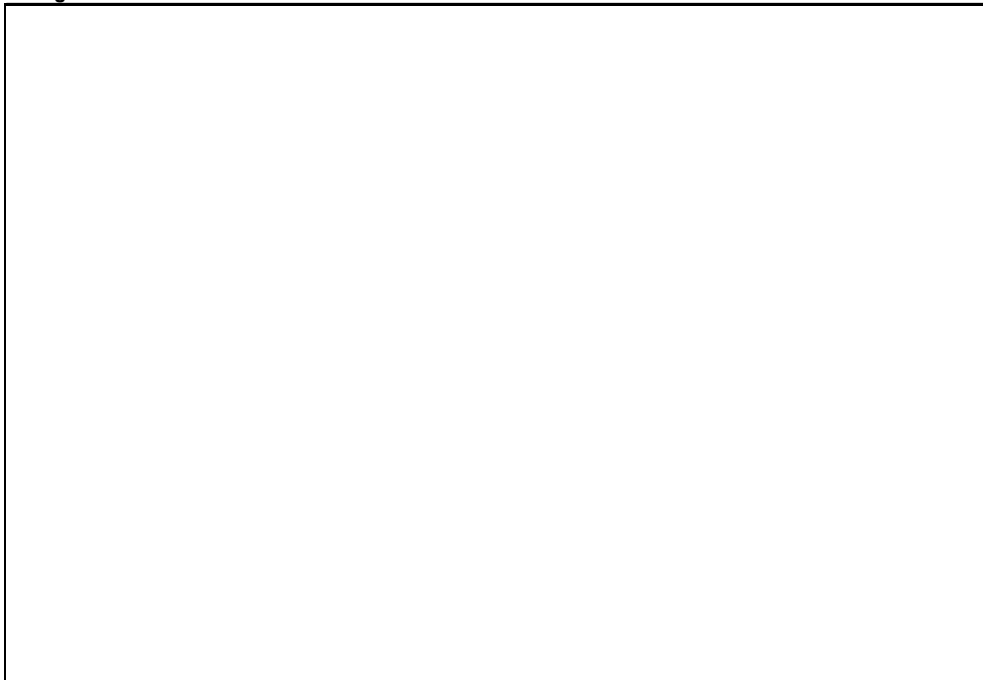
(4) Le Canada excluant le Québec

(5) Inclus tous types d'intermédiaires tel que grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs etc.

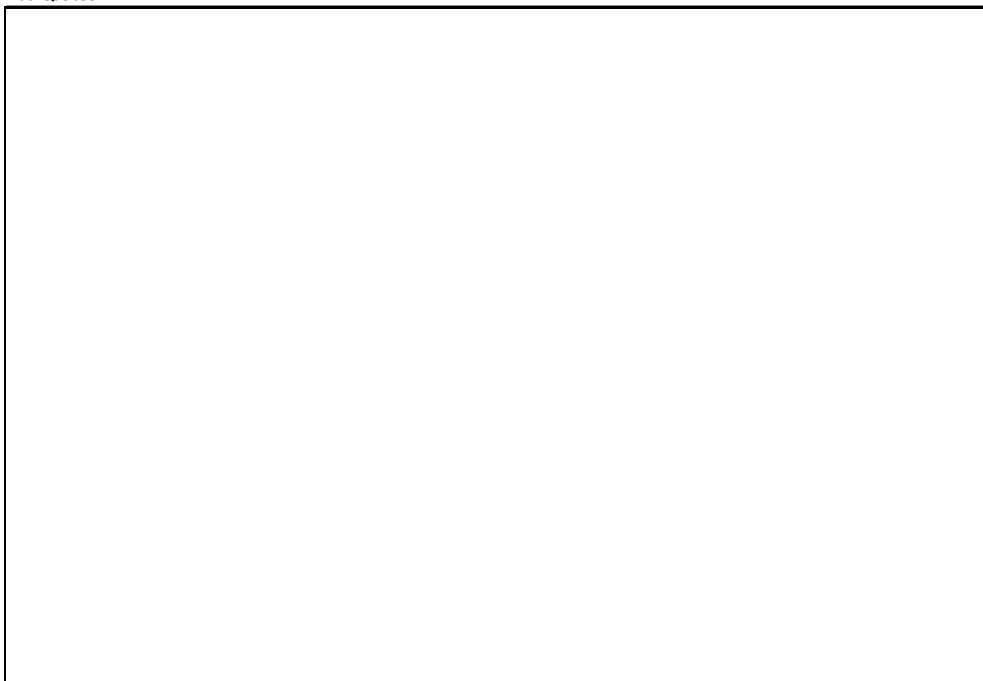
(6) Ventas sans intermédiaires

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés pour augmenter vos ventes de bois de sciage de SEPM à la 2e et 3e transformation?

- en région ?

A large, empty rectangular box with a black border, intended for the respondent to write their answers to the question about regional challenges.

- au Québec ?

A large, empty rectangular box with a black border, intended for the respondent to write their answers to the question about challenges in Quebec.

**BILAN DE LA TRANSFORMATION DU BOIS DE SCIAGE DE
FEUILLUS DURS AU QUÉBEC**

Cette enquête vise uniquement à dresser le bilan de la transformation du bois de sciage SEPM et feuillus durs au Québec. Il couvre deux années soient : les périodes du 1er janvier au 31 décembre 2001 et du 1er janvier au 31 décembre 2002 s'il s'agit d'une entreprise individuelle ou, dans les autres cas, vos années financières se terminant en 2001 et 2002.

Vous devez retourner ce questionnaire au plus tard le 24 janvier 2003. Notre adresse Internet est la suivante :

claire.filion@mnr.gouv.qc.ca

Tous les renseignements transmis sont traités confidentiellement en conformité avec la **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels** (L.R.Q., C.A.-2.1). Vous pouvez consulter votre dossier à :

Service des études économiques et commerciales,
Ministère des Ressources naturelles (Forêts)
880 chemin Ste-Foy, 6e étage, Québec G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-8644 # 4110
Télécopieur : (418) 643-9534

Période du	Année 2001		Année 2002	
	au		au	
	A/M/J	A/M/J	A/M/J	A/M/J

TITULAIRE DU PERMIS

(Corriger s'il y a lieu)

Corrections : _____

USINE	Numéro :	_____	
	Nom :	_____	
	Adresse :	_____	

	Téléphone :	_____	Internet : _____
	Télécopieur :	_____	_____

CORRESPONDANCE	Gestionnaire :	_____	
	Fonction :	_____	
	Adresse :	_____	

	Téléphone :	_____	Internet : _____
	Télécopieur :	_____	_____
	Répondant :	_____	
	Fonction :	_____	

ENTITÉ JURIDIQUE (SIÈGE SOCIAL)	Nom :	_____	
	Adresse :	_____	

	Téléphone :	_____	Internet : _____
	Télécopieur :	_____	_____
	Gestionnaire :	_____	
	Fonction :	_____	

Responsable : _____	Date : _____
Fonction : _____	Téléphone : _____
Signature : _____	Télécopieur : _____
	Internet : _____

Production de bois de sciage de feuillus durs

6/12

Production de bois de sciage de feuillus durs selon la qualité (en 000' pmp)

2001

	Bouleau blanc	Bouleau jaune	Chêne rouge	Érable à sucre	Autres feuillus	Total
FAS (1re et 2e)						
FAS 1F						
Sélect (Choix)						
N° 1C commun						
N°s 2A et 2 B communs						
N° 3A commun						
N° 3B commun						
Bois carré (bloc)						
Grade maison :						
Total						

2002

	Bouleau blanc	Bouleau jaune	Chêne rouge	Érable à sucre	Autres feuillus	Total
FAS (1re et 2e)						
FAS 1F						
Sélect (Choix)						
N° 1C commun						
N°s 2A et 2 B communs						
N° 3A commun						
N° 3B commun						
Bois carré (bloc)						
Grade maison :						
Total						

Destination de la production

Où est vendue la production bois de sciage de feuillus durs, toutes essences confondues (en 000' pmp) (1)?

2001

	Région(2)	Québec(3)	Canada(4)	Autres pays	Grossistes (5)	Total
FAS (1re et 2e)						
FAS 1F						
Sélect (Choix)						
N° 1C commun						
N°s 2A et 2 B communs						
N° 3A commun						
N° 3B commun						
Bois carré (bloc)						
Grade maison						
Total						

2002

	Région(2)	Québec(3)	Canada(4)	Autres pays	Grossistes (5)	Total
FAS (1re et 2e)						
FAS 1F						
Sélect (Choix)						
N° 1C commun						
N°s 2A et 2 B communs						
N° 3A commun						
N° 3B commun						
Bois carré (bloc)						
Grade maison						
Total						

(1) Les ventes intra-entreprise pour la 2^e et 3^e transformation doivent être inscrites comme vendues dans la région

où est localisée l'usine qui fera cette transformation

(2) La région administrative où se trouve votre usine

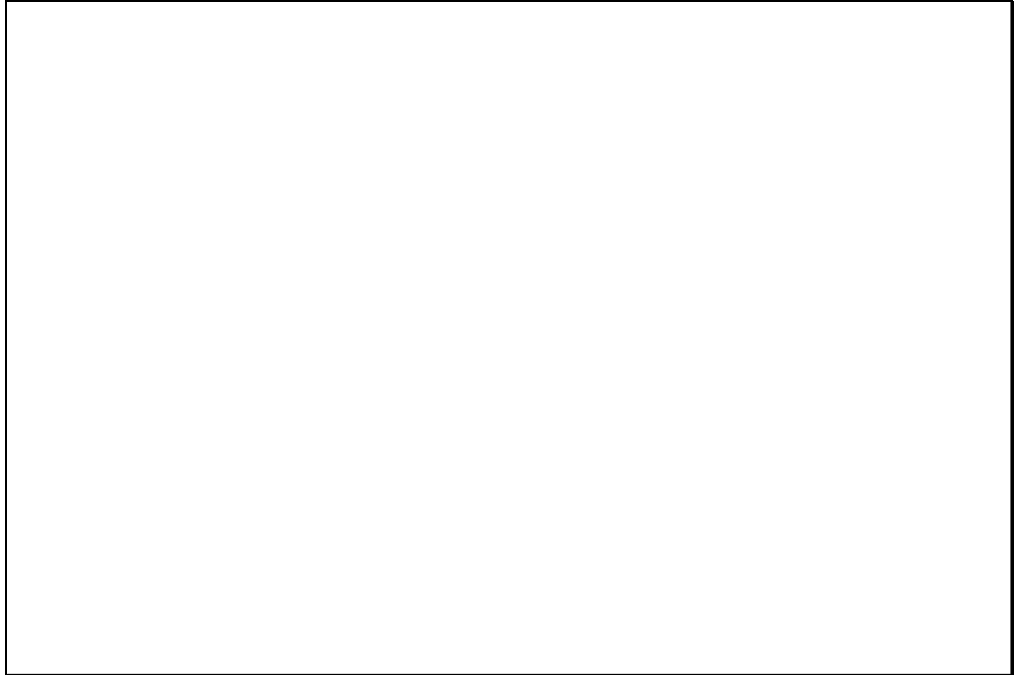
(3) Le Québec excluant la région administrative d'origine de votre usine

(4) Le Canada excluant le Québec

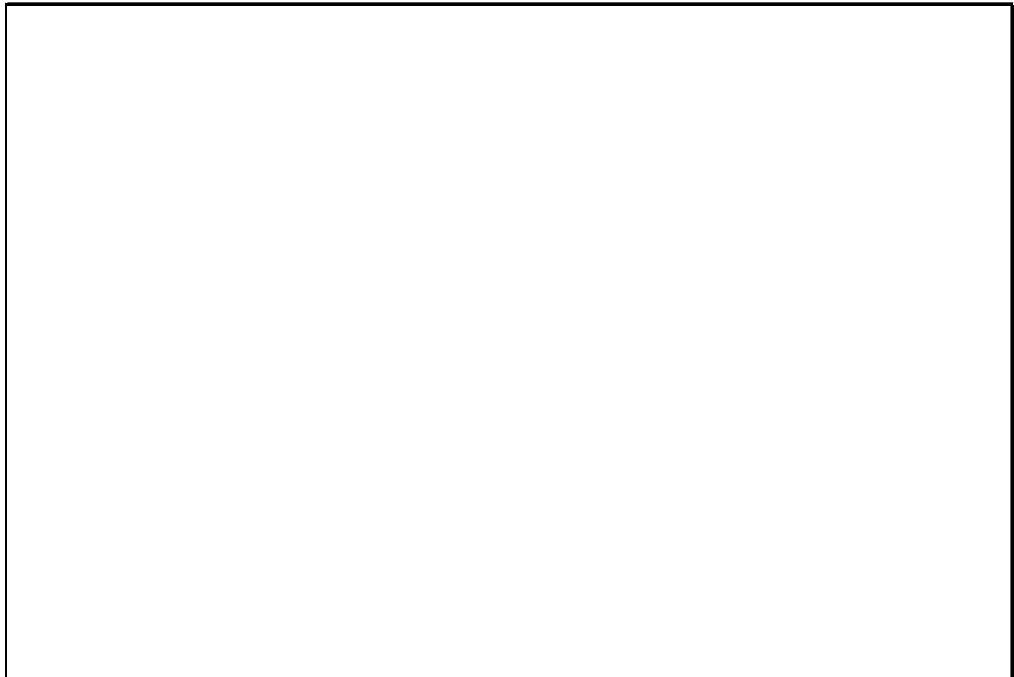
(5) Inclus tous types d'intermédiaires tel que grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs etc.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés pour augmenter vos ventes de bois de sciage de feuillus durs à la 2e et 3e transformation?

- en région ?

A large, empty rectangular box with a black border, intended for the respondent to write their answers to the question about regional challenges.

- au Québec ?

A large, empty rectangular box with a black border, intended for the respondent to write their answers to the question about challenges in Quebec.

Commentaires :

8/12

Empty rectangular box for comments.

**BILAN DE LA TRANSFORMATION DU BOIS DE SCIAGE DE SAPIN, D'ÉPINETTES,
DE PIN, DE MÉLÈZES ET DE FEUILLUS DURS AU QUÉBEC**

Ce sondage vise uniquement à dresser le bilan de la transformation du bois de sciage SEPM (sapin, épinettes, pin gris et mélèzes) et feuillus durs au Québec. Il couvre deux années soit : les périodes du 1er janvier au 31 décembre 2001 et du 1er janvier au 31 décembre 2002 s'il s'agit d'une entreprise individuelle ou, dans les autres cas, vos années financières se terminant en 2001 et 2002.

Vous devez retourner ce sondage au plus tard le 24 janvier 2003. Notre adresse Internet est :

claire.filion@mm.gouv.qc.ca

Tous les renseignements transmis sont traités confidentiellement en conformité avec la **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**

(L.R.Q., C.A.-2.1). Vous pouvez consulter votre dossier à :

Service des études économiques et commerciales

Ministère des Ressources naturelles (Forêts)

880 chemin Ste-Foy, 6e étage, Québec G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-8644 #4110

Télécopieur : (418) 643-9534

Période du _____ Année 2001 _____ Année 2002 _____
 au _____ au _____
 AMJ AMJ AMJ

COORDONNÉES

(Corriger s'il y a lieu)

Entité juridique	Nom :	_____	Corrections : _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____	
	Adresse :	_____		
	Téléphone :	_____		
	Télécopieur :	_____		
	Internet :	_____		
	Gestionnaire :	_____		
	Fonction :	_____		
	Identifiant :	_____		
	Correspondance	Nom :		_____
		Répondant :		_____
Fonction :		_____		
Adresse :		_____		
Téléphone :		_____		
Télécopieur :		_____		
	Courriel :	_____		
Responsable :	_____	date _____		
Fonction :	_____	téléphone : _____		
Signature :	_____	télécopieur : _____		
		Internet : _____		

ACHATS DE BOIS DE SCIAGE DE SEPM *

10/12

Achats de bois de sciage de SEPM au Québec selon la qualité (en 000' pmp)

2001			2002		
	notes	Achats au Québec	Vos achats totaux	Achats au Québec	Vos achats totaux
Qualité premium	(1)				
Qualités 1 et 2	(1)				
MSR (Résistance)	(1)				
Qualité 3 + 3 et meilleur	(1)				
Économie	(1)				
Colombage (Stud)	(2)				
Bois court	(3)				
Planches					
Autres (spécifiez)					
total		0	0	0	0

(1) longueurs assorties 7 à 16 pieds

(2) de 7 à 10 pieds

(3) moins de 7 pieds

VENTES DE BOIS DE SCIAGE DE SEPM ACHETÉS

Où est vendu le bois de sciage de SEPM acheté, toutes provenances confondues (en 000' pmp)?

2001

	Québec	Canada (1)	Autres pays	Total
Qualité premium				0
Qualités 1 et 2				0
MSR (Résistance)				0
Qualité 3 + 3 et meilleur				0
Économie				0
Colombage (Stud)				0
Bois court				0
Planches				0
Autres (spécifiez)				0
Total	0	0	0	0

(1) Le Canada excluant le Québec

2002

	Québec	Canada (1)	Autres pays	Total
Qualité premium				0
Qualités 1 et 2				0
MSR (Résistance)				0
Qualité 3 + 3 et meilleur				0
Économie				0
Colombage (Stud)				0
Bois court				0
Planches				0
Autres (spécifiez)				0
Total	0	0	0	0

(1) Le Canada excluant le Québec

*SEPM : Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes

ACHATS DE BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS

11/12

Achats de bois de sciage de feuillus au Québec selon la qualité (en 000' pmp)

	2001		2002	
	Achats au Québec	Vos achats totaux	Achats au Québec	Vos achats totaux
FAS (1re et 2e)				
FAS 1F				
Sélect (Choix)				
N° 1C commun				
N° 2A et 2 B communs				
N° 3A commun				
N° 3B commun				
Bois carré (bloc)				
Grade maison :				
total	0	0	0	0

(1) longueurs assorties 7 à 16 pieds (2) de 7 à 10 pieds (3) moins de 7 pieds

VENTES DE BOIS DE SCIAGE DE FEUILLUS DURS ACHETÉS

Où est vendu le bois de sciage de feuillus acheté, toutes provenances confondues (en 000' pmp)?

2001

	Québec	Canada (1)	Autres pays	Total
FAS (1re et 2e)				0
FAS 1F				0
Sélect (Choix)				0
N° 1C commun				0
N° 2A et 2 B communs				0
N° 3A commun				0
N° 3B commun				0
Bois carré (bloc)				0
Grade maison :				0
Total	0	0	0	0

(1) Le Canada excluant le Québec

2002

	Québec	Canada (1)	Autres pays	Total
FAS (1re et 2e)				0
FAS 1F				0
Sélect (Choix)				0
N° 1C commun				0
N° 2A et 2 B communs				0
N° 3A commun				0
N° 3B commun				0
Bois carré (bloc)				0
Grade maison :				0
Total	0	0	0	0

(1) Le Canada excluant le Québec

--

ANNEXE 3

Tableau 9

Destination de la production de bois de sciage de SEPM*, toutes longueurs confondues ('000 pmp), sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes

2001

Catégorie	Région (2)	%	Reste du Québec (3)		Reste du Canada (4)		Autres pays	%	Total	%				
			Grossistes (5)	%	Autres (6)	%					Grossistes (5)	%	Autres (6)	%
Qualité premium	348	0 %	15 250	5 %	25 415	8 %	15 441	5 %	60 348	19 %	197 941	63 %	314 743	100 %
Qualités 1 et 2	14 514	1 %	189 107	15 %	66 947	5 %	183 720	15 %	48 948	4 %	741 727	60 %	1 244 963	100 %
MSR (Résistance)	3 463	1 %	21 414	8 %	50 494	20 %	28 332	11 %	11 884	5 %	136 508	54 %	252 095	100 %
Colombage (Stud)	2 573	0 %	173 915	16 %	117 736	11 %	137 500	12 %	51 218	5 %	617 468	56 %	1 100 410	100 %
Qualité 3 et 3+	6 962	1 %	99 729	21 %	109 804	23 %	73 273	16 %	21 770	5 %	157 824	34 %	469 362	100 %
Économie	2 390	1 %	91 518	28 %	61 591	19 %	82 042	25 %	34 555	11 %	56 205	17 %	328 301	100 %
Bois court	8 184	5 %	52 021	32 %	56 122	34 %	17 868	11 %	9 363	6 %	21 099	13 %	164 657	100 %
Planches	23 381	8 %	49 549	17 %	143 000	49 %	26 889	9 %	9 716	3 %	38 443	13 %	290 978	100 %
Autres (spécifiez)	4 654	3 %	51 628	29 %	79 311	45 %	8 189	5 %	13 957	8 %	18 798	11 %	176 537	100 %
Total	66 469	2 %	744 131	17 %	710 420	16 %	573 254	13 %	261 759	6 %	1 986 013	46 %	4 342 046	100 %

2002

Catégorie	Région (1)	%	Reste du Québec (2)		Reste du Canada (3)		Autres pays	%	Total	%				
			Grossistes (4)	%	Autres (5)	%					Grossistes (4)	%	Autres (5)	%
Qualité premium	737	0 %	32 300	9 %	51 579	15 %	16 269	5 %	56 968	17 %	185 810	54 %	343 663	100 %
Qualités 1 et 2	28 407	2 %	185 670	15 %	87 705	7 %	197 441	16 %	42 558	4 %	671 018	55 %	1 212 799	100 %
MSR (Résistance)	1 346	1 %	17 075	7 %	34 488	14 %	31 387	13 %	12 519	5 %	143 565	60 %	240 380	100 %
Colombage (Stud)	4 959	0 %	150 168	13 %	123 308	11 %	139 938	12 %	55 555	5 %	650 129	58 %	1 124 057	100 %
Qualité 3 et 3+	10 339	2 %	123 842	25 %	141 211	29 %	75 981	15 %	25 523	5 %	116 981	24 %	493 877	100 %
Économie	3 837	1 %	69 466	21 %	77 507	23 %	73 555	22 %	55 041	16 %	54 992	16 %	334 398	100 %
Bois court	10 771	6 %	40 174	24 %	74 614	45 %	17 754	11 %	7 511	5 %	15 847	10 %	166 671	100 %
Planches	15 043	5 %	56 491	20 %	129 929	47 %	21 475	8 %	8 066	3 %	45 176	16 %	276 180	100 %
Autres (spécifiez)	5 678	3 %	53 076	25 %	101 136	47 %	6 941	3 %	20 110	9 %	26 470	12 %	213 411	100 %
Total	81 117	2 %	728 262	17 %	821 477	19 %	580 741	13 %	283 851	6 %	1 909 988	43 %	4 405 436	100 %

(1) La région administrative où se trouve l'usine répondante.

(2) Le Québec excluant la région administrative d'origine de l'usine répondante.

(3) Le Canada excluant le Québec.

(4) Inclus tous types d'intermédiaires tels que grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs etc.

(5) Ventes sans intermédiaires.

*SEPM : Sapin, épinettes, pin gris et mélèzes

Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

ANNEXE 4

Tableau 10

**Destination de la production de bois de sciage de feuillus durs,
toutes essences confondues (en '000 pmp),
sans répartition des ventes effectuées auprès des grossistes**

2001

Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Grossistes (4)		Total	
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%
FAS (1 ^{re} et 2 ^e)	25	0,8 %	156	4,9 %	445	14,1 %	324	10,3 %	2 206	69,9 %	3 156	100 %
FAS 1F	25	0,7 %	727	21,3 %	544	15,9 %	324	9,5 %	1 791	52,5 %	3 411	100 %
Sélect (Choix)	382	2,1 %	6 258	34,0 %	3 513	19,1 %	2 786	15,1 %	5 472	29,7 %	18 411	100 %
N° 1C commun	845	3,3 %	7 171	28,2 %	5 187	20,4 %	2 139	8,4 %	10 074	39,6 %	25 416	100 %
N°s 2A/2B communs	2 798	11,1 %	10 471	41,5 %	5 809	23,0 %	1 755	7,0 %	4 409	17,5 %	25 242	100 %
N° 3A commun	1 781	6,6 %	12 112	45,1 %	4 298	16,0 %	2 161	8,0 %	6 497	24,2 %	26 849	100 %
N° 3B commun	2 082	13,1 %	5 105	32,2 %	2 366	14,9 %	1 117	7,1 %	5 169	32,6 %	15 839	100 %
Bois carré (bloc)	5 386	20,8 %	7 751	29,9 %	5 575	21,5 %	1 790	6,9 %	5 416	20,9 %	25 918	100 %
Grade maison	3 976	8,3 %	13 719	28,6 %	6 119	12,8 %	6 508	13,6 %	17 565	36,7 %	47 887	100 %
Total	17 300	9,0 %	63 470	33,0 %	33 856	17,6 %	18 904	9,8 %	58 599	30,5 %	192 129	100 %

2002

Catégorie	Région (1)		Québec (2)		Canada (3)		Autres pays		Grossistes (4)		Total	
	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%	qté	%
FAS (1 ^{re} et 2 ^e)	5	0,2 %	117	4,0 %	243	8,3 %	185	6,3 %	2 375	81,2 %	2 925	100 %
FAS 1F	5	0,2 %	634	21,0 %	223	7,4 %	281	9,3 %	1 871	62,1 %	3 014	100 %
Sélect (Choix)	495	2,8 %	6 211	35,7 %	2 744	15,8 %	2 098	12,1 %	5 853	33,6 %	17 401	100 %
N° 1C commun	1 173	4,7 %	7 142	28,6 %	3 674	14,7 %	2 098	8,4 %	10 870	43,6 %	24 957	100 %
N°s 2A/2B communs	3 086	12,1 %	11 171	43,9 %	5 333	21,0 %	1 825	7,2 %	4 034	15,9 %	25 449	100 %
N° 3A commun	1 871	7,5 %	12 410	50,0 %	3 830	15,4 %	1 334	5,4 %	5 371	21,6 %	24 816	100 %
N° 3B commun	2 095	12,7 %	7 809	47,5 %	2 196	13,4 %	1 135	6,9 %	3 213	19,5 %	16 448	100 %
Bois carré (bloc)	6 633	26,0 %	7 381	28,9 %	5 714	22,4 %	2 197	8,6 %	3 609	14,1 %	25 534	100 %
Grade maison	3 990	9,0 %	14 064	31,8 %	5 279	11,9 %	6 793	15,3 %	14 158	32,0 %	44 284	100 %
Total	19 353	10,5 %	66 939	36,2 %	29 236	15,8 %	17 946	9,7 %	51 354	27,8 %	184 828	100 %

(1) La région administrative où se trouve l'usine répondante.

(2) Le Québec excluant la région administrative d'origine de l'usine répondante.

(3) Le Canada excluant le Québec.

(4) Inclus tous types d'intermédiaires tels que grossistes, distributeurs, courtiers, revendeurs, etc.

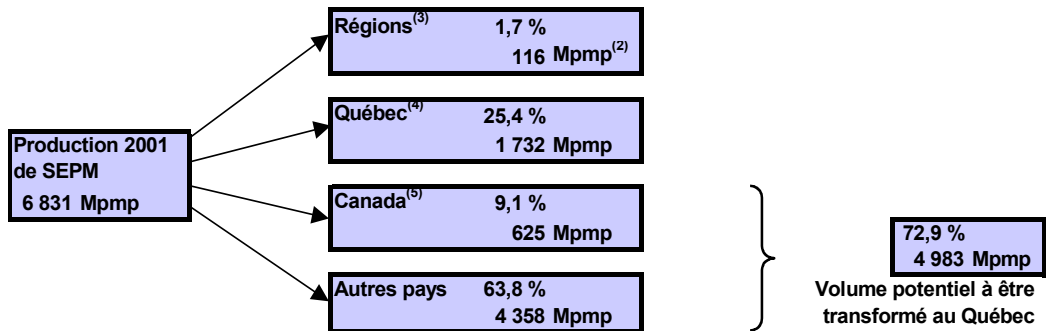
Source : DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, février 2003.

ANNEXE 5

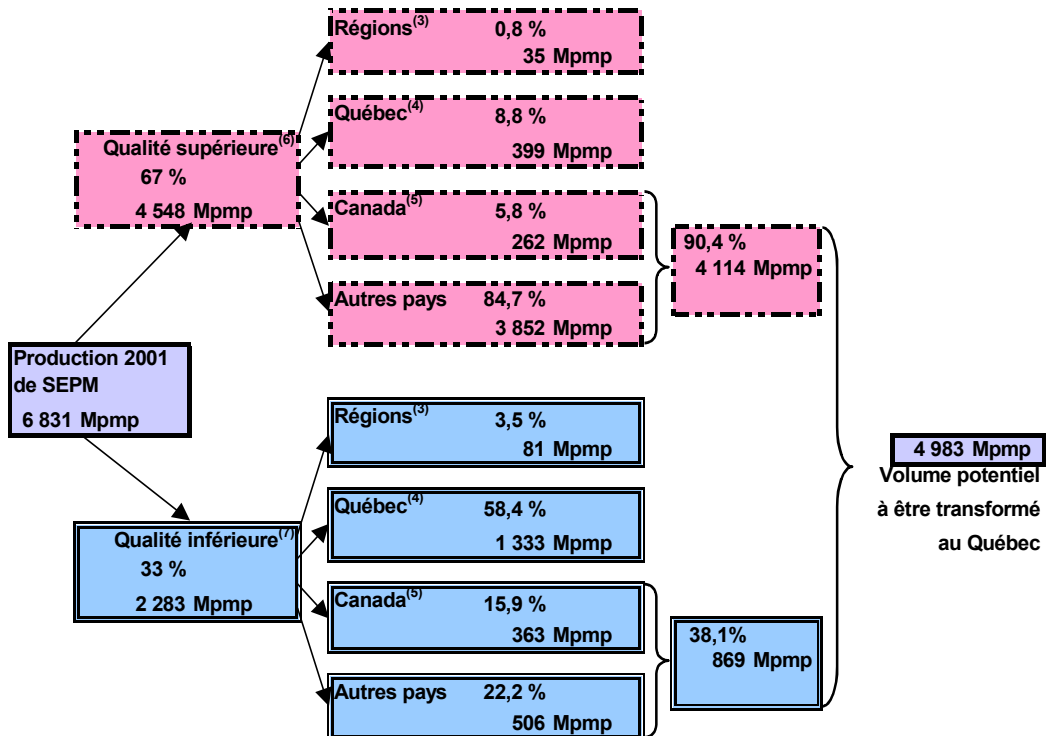
Figure 2

Destination de la production 2001 de sciages de SEPM ⁽¹⁾ québécois

Toutes qualités confondues



Selon les qualités



source: DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Février 2003

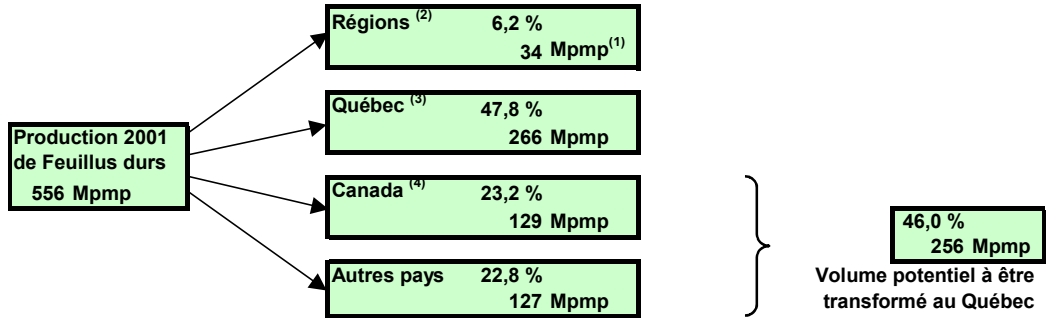
- (1) SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèzes.
- (2) Mmpm : millions de pieds mesure de planche.
- (3) Région : la région administrative d'où originent les sciages vendus.
- (4) Québec : le Québec excluant les ventes de sciages dans leur région administrative d'origine.
- (5) Canada : le Canada excluant le Québec.
- (6) Qualité supérieure : qualité premium, qualités #1 et #2, bois MSR et colombage dans les sciages de 8 pi et plus.
- (7) Qualité inférieure : qualité #3, qualité économie, les bois courts planches et catégorie autres.

ANNEXE 6

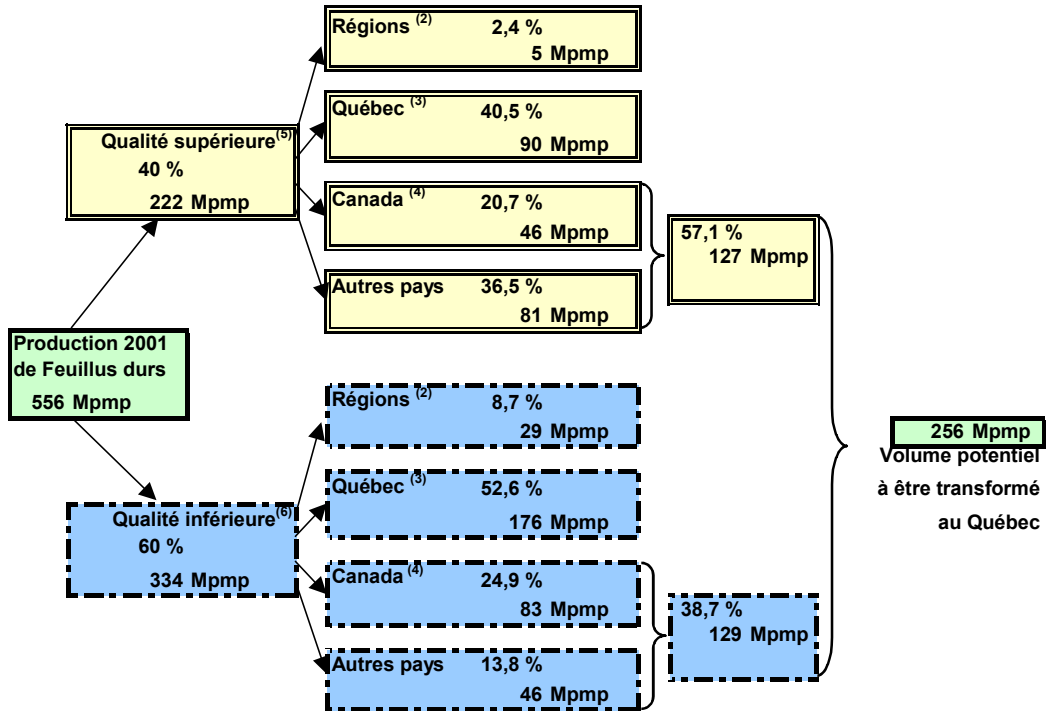
Figure 3

Destination de la production 2001 de sciages de feuillus durs québécois

Toutes qualités confondues



Selon les qualités



source: DDIPF, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Février 2003

- (1) Mmpm : millions de pieds mesure de planche.
- (2) Région : la région administrative d'où originent les sciages vendus.
- (3) Québec : le Québec excluant les ventes de sciages dans leur région administrative d'origine.
- (4) Canada : le Canada excluant le Québec.
- (5) Qualité supérieure : qualités FAS (1e et 2e), FAS 1F, Choix (Sélect), no 1C commun et le tiers du Grade maison.
- (6) Qualité inférieure : qualités nos 2A/2B communs, no 3A commun, no 3C commun, bois carré et les deux tiers du Grade maison.